

PORT de LANNE 2017

Dossier:

Il y a un siècle... à Port de Lanne

www.port-de-lanne.fr

Contacts



Le conseil Municipal

De gauche à droite : Alain MANDRA (Proviseur de lycée), Hervé LEGLISE (Exploitant agricole/paysagiste), Valérie BRETHOUS (Mère au foyer), Joseph CASTILLON (Retraité cadre de direction), Barbara MERLIN (Enseignante en collège), Karine BARRAU (Secrétaire comptable), Isabelle SERVARY (Sage-Femme), Stéphane BELLANGER (Commercial), Michel CAPIN (Gérant d'entreprise), Laurent PEYRES (Gérant d'entreprise), Aurélie PLANTIER (Agricultrice), Jean-Michel LATAILLADE (Agriculteur), Marie-Christine BAFFOIGNE (Retraitee aide-soignante), Jean-Pierre DELVEAUX (Retraité informaticien), Jérémy VILLACAMPA (Chef d'atelier impression)



Délégations

- **ALPI** (Agence Landaise Pour l'Informatique): Titulaire: J.-P. DELVEAUX Suppléant: J. CASTILLON
- **SIBA** (Syndicat Intercommunal du Bas-Adour): Titulaire: J.-M. LATAILLADE Suppléant: Hervé LEGLISE
- **SYDEC** (Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Communes): Délégué: L. PEYRES
- **CNAS** (Comité National d'Action Sociale): Déléguée: V. BRETHOUS
- **SIBVA** (Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour): Titulaire: M. CAPIN Représentant: J.-M. LATAILLADE
- **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale): Titulaires: V. BRETHOUS, K. BARRAU, M.C. BAFFOIGNE, B. MERLIN. Titulaires extérieurs: C. BARJON, M.J. LAFAURIE, C. LISSAYOU, S. COMETS, C. COURET
- **CAO** (Commission d'Appel d'Offres): Le Maire Titulaires: J. CASTILLON, S. BELLANGER, A. MANDRA Suppléants: B. MERLIN, J. VILLACAMPA, A. PLANTIER
- **CCID** (Commission communale des impôts directs): nommés par le Directeur Départemental des Finances Publiques des Landes Commissaires titulaires: J.C. PLANTIER, J.-M. CASTETS, B. FOUEX Épouse RODRIGUEZ, J. LARROUQUERE, M. LAVIELLE, B. LATAILLADE Commissaires suppléants: D. FAU, J.-J. DURANDEAU, M. LAMAISON, F. COMETS, L. VERGEZ, F. LAMOUR
- **ASA des Barthes de Port de Lanne**: Délégué: J.-M. LATAILLADE
- **Conseil d'école**: Délégués: M. CAPIN, K. BARRAU
- **Comice Agricole**: Délégué: J.-M. LATAILLADE
- **Correspondant Défense**: Représentant: A. MANDRA Suppléant: H. LEGLISE

Commissions

Le Maire Michel CAPIN siège à toutes les commissions.

Relations avec le Personnel communal, Finances et Solidarités

Valérie BRETHOUS, Aurélie PLANTIER, Stéphane BELLANGER, Marie-Christine BAFFOIGNE, Isabelle SERVARY, Karine BARRAU, Alain MANDRA.

Voirie, Environnement, Forêt et Agriculture

Jean-Michel LATAILLADE, Stéphane BELLANGER, Hervé LEGLISE, Jérémy VILLACAMPA, Alain MANDRA, Aurélie PLANTIER.

Bâtiments communaux et Urbanisme

Laurent PEYRES, Jean-Pierre DELVEAUX, Joseph CASTILLON, Valérie BRETHOUS, Alain MANDRA, Stéphane BELLANGER, Jérémy VILLACAMPA.

Affaires scolaires, Animation, Vie culturelle et associative

Karine BARRAU, Barbara MERLIN, Hervé LEGLISE Isabelle SERVARY, Marie-Christine BAFFOIGNE, Laurent PEYRES.

Permis de construire

Michel CAPIN, Stéphane BELLANGER, Jérémy VILLACAMPA, Jean-Michel LATAILLADE, Laurent PEYRES.

Sommaire

Le conseil municipal	2
L'édito du Maire	3
Budget	4
Travaux de voirie	5-6
Commission bâtiment	6
Vie scolaire	7-8
Événements sur la commune	9-10
CCPO	11-16
SITCOM	17-18
Bon à savoir	19-21
Dossier	22-25
Vie associative	26-38
État-civil	39
Infos-pratiques	40-43
Agenda	44
Lotissement	44

Chers Port de Lannaises et Port de Lannais,
Nous ne pouvons commencer 2017 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser.

Une année marquée par des événements à jamais inscrits dans l'Histoire de notre pays.

Au-delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République. Il ne s'agit pas de lutter contre l'Homme, mais de lutter contre l'ignorance, les extrémismes, la peur, le repli sur soi. Et cela nous le pouvons au quotidien, chacun d'entre nous, en faisant preuve de discernement, d'écoute, d'altruisme. Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir sont des valeurs partagées. Nous devons être solidaires, respectueux les uns des autres.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année qui verra les limites de nos territoires se redessiner. Plus que jamais, dans cette grande région Nouvelle Aquitaine, nous devons mettre en avant les atouts de notre commune.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape. Pour résumer en quelques mots l'action municipale, je dirai qu'avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile, vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique général de crise et une raréfaction des aides publiques.

Notre projet repose sur des valeurs et des convictions qui se traduisent au quotidien par une méthode et des actions nécessaires et courageuses pour le bien-être de notre commune. C'est un vrai travail d'équipe, les adjoints sont investis d'une vraie délégation qui repose sur la confiance. Elle donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leur compétence. J'adresse ici même mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur loyauté et leur engagement.

Ce dialogue et cette concertation concernent aussi nos associations : elles sont écoutées, associées et leurs demandes sont dans la mesure de nos possibilités prises en compte.

Chefs d'entreprise, commerçants, artisans, vous êtes les forces vives de notre commune. Vous êtes partie prenante de l'action de renouveau que nous conduisons pour notre bourg afin de lui donner un nouveau visage.

Concernant nos réalisations, je ne vais pas faire l'énumération de tout ce qui a été réalisé (vous le trouverez à l'intérieur du bulletin municipal). Je dirai 2 mots sur les travaux réalisés en interne qui permettent d'illustrer le travail en régie :

- Entretien de la voirie communale : peinture au sol, désherbage mécanique ou thermique uniquement puisque la commune entame sa 3^e année de Zéro produits phytosanitaires, les haies, les fossés
- Entretien des espaces verts : fleurissement, taille, tonte.
- Entretien des locaux communaux : réfection de toiture, remplacement de matériels électriques, peintures...

Je tiens à le souligner : l'ensemble du personnel communal est pleinement associé à notre action. Il est donc nécessaire de lui donner des moyens matériels nécessaires pour exercer pleinement les missions qui lui sont

dévolus. Il en va de la qualité du service rendu aux habitants.

Enfin quelques mots sur les projets de 2017 :

- Rénovation de la salle communale mitoyenne au mur à gauche
- Aménagement d'un terrain multisport
- Démarrage du projet médiathèque
- Création de voies douces

Je le disais en introduction, la situation économique globale de notre pays est difficile, raison de plus pour ne pas baisser les bras, raison de plus pour aller de l'avant, de travailler sans relâche pour préparer l'avenir de Port de Lanne et de nos jeunes.

Je remercie chaque bénévole qui s'implique avec passion, chaque association pour le travail accompli et enfin chaque citoyen qui embellit et dynamise notre commune.



Je tiens par ces dernières lignes à manifester toute la tristesse provoquée par le décès de notre conseillère et amie Marie Christine BAFFOIGNE, quand on parle de dévouement, de dynamisme, d'assiduité, de ténacité, d'amitié et de joie de vivre, voilà les mots qui te caractérisaient.

Marie Christine, tu vas nous manquer.

Avec l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux de santé et de bonheur pour 2017. Qu'elle soit fructueuse et pleine d'enthousiasme. Bonne et heureuse année !

Michel CAPIN
Maire de Port de Lanne

Budget

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	330 964,23 €	46,29 %
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	248 250,00 €	34,72 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	104 773,00 €	14,65 %
CHARGES FINANCIÈRES	20 854,92 €	2,92 %
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	10 205,10 €	1,43 %
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	715 047,25 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	58 922,00 €	8,24 %
IMPÔTS ET TAXES	333 768,00 €	46,68 %
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET GESTION COURANTE	134 604,00 €	18,82 %
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	131 074,00 €	18,33 %
PRODUITS FINANCIERS	20,00 €	0,00 %
ATTÉNUATIONS DE CHARGES	12 500,00 €	1,75 %
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	13 659,25 €	1,91 %
TOTAL RECETTES D'ORDRE	30 500,00 €	4,27 %
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	715 047,25 €	100,00 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	231 352,00 €	40,94 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 611,00 €	11,96 %
IMMOBILISATIONS EN COURS	66 089,00 €	11,69 %
ÉCOLE PRIMAIRE PUP LAFITTE LOTISSEMENT BERNA	168 246,00 €	29,77 %
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	31 833,00 €	5,63 %
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	565 131,00 €	100,00 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	208 306,90 €	36,86 %
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	238 470,00 €	42,20 %
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	48 183,00 €	8,53 %
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	1 230,00 €	0,22 %
ÉCOLE PRIMAIRE PUP LAFFITE LOTISSEMENT BERNA	57 403,00 €	10,16 %
TOTAL RECETTES D'ORDRE	11 538,10 €	2,04 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	565 131,00 €	100,00 %

CONTRIBUTIONS DIRECTES RECOUVRÉES PAR LA COMMUNE

TAUX 2016	BASES D'IMPOSITION EFFECTIVES 2016		PRODUITS 2016
12,69 %	TAXES D'HABITATION	881 609,00 €	111 876,00 €
10,95 %	FONCIER BÂTI	655 138,00 €	71 738,00 €
57,99 %	FONCIER NON BÂTI	47 991,00 €	27 830,00 €
	TOTAL		21 444,00 €

2016 est encore une année chargée de travaux pour notre commune.

Comme chaque année, des routes ont été refaites, nous avons projeté trois voies en début d'année mais deux ont été retenues par la Communauté des Communes du Pays d'Orthe (chemin de Bruscons, et chemin de Larribère) l'allée de Paulhet sera présentée à nouveau en 2017 avec l'Allée Montgaillard.

Par ailleurs, les abords de la RD 817 ont été aménagés par les agents communaux avec des barrières bois, des végétaux et du paillage cailloux. Cet aménagement permet de sécuriser les trottoirs tout en favorisant la circulation des engins agricoles.

Quelques travaux ont eu lieu sur le chemin de Starlat, notamment le busage d'une partie d'un fossé qui s'éboulait en permanence mais également l'enfouissement d'un nouveau réseau d'eau potable. Lors de ses travaux, la commune a fourni des buses supplémentaires pour faciliter le passage du réseau d'eau et éviter d'abîmer la voirie.

La commune, l'ASA des Barthes de Port de Lanne et le Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) ont participé à la réfection de la porte à flot de ROUSSILLON (Vers le Bec du Gave), ouvrage qui permet de protéger la voirie, les cultures ainsi que les habitations lors de fortes inondations.

En fin d'année, en raison d'un manque de visibilité à la sortie du chemin de Lanne sur la RD 817, les services techniques du Conseil général ont procédé à l'abattage d'un platane ainsi qu'à l'élagage des platanes dans la traversée d'agglomération de Port de Lanne.

2017 est également l'année zéro phyto, engagé depuis deux ans dans la démarche, nos agents techniques continuent à se former et à s'informer sur les outils alternatifs aux produits phytosanitaires. Nous avons à l'étude un appareil multifonctions de désherbage mécanique qui plus est subventionné par l'agence de l'eau. Nos agents ont participé à plusieurs présentations de

matériels pour mesurer l'efficacité de chacun d'eux.

Pour 2017 quelques travaux, aménagements et achats de matériel seront mis au budget et /ou à l'étude :

- Matériels de fauche et de désherbage mécanique,
- Aménagement terrain de sport en contrebas de l'école (foot, basket, pétanque, piste de quille...),
- Voirie chemin de Paulhet, chemin de Larribère, quelques portions de route ici et là,
- Liaison douce dans la commune,
- Fin des travaux du lotissement au 1er trimestre 2017.

Je tiens à remercier les agents techniques Pierre LAJUS et Stéphane VINAULT pour leur travail et leur implication ainsi que la commission voirie pour le travail réalisé cette année.

Bonne année 2017 à toutes et tous



Porte à flot



Voie verte RD817



Travaux de voirie

Tableaux d'identifications des zones communales

Espaces verts: 2016 Finalisation du Plan de désherbage et de la Gestion différenciée

La commune de Port de Lanne qui est passée au Zéro Phyto depuis le 1er janvier 2015, a finalisé l'élaboration d'un Plan de désherbage qui permet de définir l'entretien des différentes zones communales pour adapter au mieux les outils mécaniques.

Pour rappel: l'année 2013 a été le début de la sensibilisation, des recherches pour le changement d'utilisation des produits phytosanitaires au vue de la réglementation et des nouvelles méthodes alternatives ont été mises en place.

De nombreux essais ont été réalisés et le matériel qui a été retenu est un porte-outils avec brosse de désherbage et un désherbeur de chemin pour un résultat immédiat. L'investissement sera réalisé en début d'année 2017.

Reconnaissance sur la fiabilité du Plan désherbage élaboré à Port de Lanne: Pierre LAJUS a été sollicité pour être Membre du groupe de travail au sein du CDG40 pour le groupement d'achat de matériels de désherbage alternatif.

N°	Nom de la zone	Type de surface	Proximité ou non point d'eau	Méthode employée	Superficie totale (m²)	Superficie désherbée (m²)	Niveau de risque
A	Bourg, mairie	Enrobé, trottoirs	oui	Thermique, manuel, mécanique	9612	450	Elevé
B	École Léo Lapeyre	Enrobé, trottoirs	oui	Thermique, manuel	860	80	Elevé
C	Chidler	Enrobé, trottoirs	oui	Thermique, mécanique	1781	450	Elevé
D	Lajournade		EN	COURS	DE	CONSTRUCTION	
E	DB17	Enrobé, béton, trottoirs	oui	Thermique, manuel, mécanique	10999,44	3800	Elevé
F	Route du Port	Enrobé	oui	Fauchage	4202,45	0	Elevé
G	Le Port	Stabilisé	oui	Fauchage	1235	0	Elevé
H	Bec du gave	Stabilisé	oui	Fauchage	1965	0	Elevé
I	Cimetière	Graviers roulés	non	Thermique, manuel	2533	1100	Faible
J	Boulodrome	Stabilisé	non	Thermique, manuel	250	90	faible
K	Court cantine	Stabilisé	non	Fauchage, manuel, thermique	417	350	faible
L	Zone artisanale	Stabilisé	oui	Fauchage, thermique	2900	0	Elevé
M	Ateliers municipaux	Stabilisé	oui	Fauchage, thermique	830	450	Elevé
N	Abbé Labeyrie	Stabilisé	non	Fauchage, thermique, manuel	361	120	Faible
O	Place des Gabarriers	Enrobé, béton	oui	Manuel, thermique	916	250	Elevé
P	Médiathèque	Enrobé, stabilisé	oui	Manuel, thermique et mécanique	507	150	Elevé

Commission bâtiments

Cette année 2016 a été assez calme au niveau des travaux :

- **Nouvelle école**

Malgré la livraison du bâtiment depuis presque un an, quelques petits travaux de finitions et réglages ont été réalisés ces derniers temps.

- **Logement du haut de l'ancien presbytère**

Suite au changement de locataire, des petits travaux ont été réalisés par le personnel communal.

- **Abri bus**

Pour des raisons d'économies et d'esthétisme, la commission a décidé de créer une zone d'attente abritée au niveau de la coursive de l'école, pour cela une simple clôture et portail identique à celui existant est nécessaire. Ces travaux ont été réalisés en régie cette fin d'année.

- **Toiture local APE et buanderie**

La toiture étant en très mauvais état, il a été décidé de la remplacer entièrement. Ces travaux seront réalisés en régie rapidement. La porte d'entrée du local buanderie sera remplacée également et peinte aux couleurs des autres menuiseries de la façade. La peinture des murs extérieurs de l'ensemble ainsi que du local comité sera refaite.





Effectifs du RPI Orthevielle/Port de Lanne au 04 novembre 2016 (TOTAL RPI: 203 élèves)

ORTHEVIELLE			PORT DE LANNE		
Institutrices/ Instituteur	Classe	Nombre d'élèves	Institutrices/ Instituteur	Classe	Nombre d'élèves
Mme CAPIN Brigitte	Petite section	26	Mme LARRIEU	CE1/CM1	10 + 17 = 27
Mme DIDIER Nathalie	Moyenne section	24	Mme FUMADO	CE2/CM1	10 + 18 = 28
Mme DEGROOTE Salomé	Grande section/CP	16 + 6 = 22	M. LACAULE/Directeur	CM2	29
Mme PICARD Chrystel/Directrice	CP/CE1	19 + 5 = 24			
M. DUFFOURG Sébastien	CE1	23			
	Total inscrits	119		Total inscrits	84

Organisation de l'école

Langues

Au collège de Peyrehorade dont dépend Port de Lanne, il y a deux classes de 6e bi-langues (anglais/espagnol). Ces deux langues peuvent donc être enseignées en cycle 3. À cause des effectifs, cela commence dès le CE2 : 45 mn d'espagnol avec Mme FUMADO et 45 mn d'anglais avec M. LACAULE et Mme LARRIEU, selon des échanges de services.

Sur Orthevielle, l'anglais est enseigné dès le CP par l'enseignante de la classe ou par échange de service.

Livret scolaire

La mise en place des nouveaux programmes entraîne également la mise en place de nouveaux livrets d'évaluation. En maternelle, les enseignantes élaborent un carnet de suivi des apprentissages, qui n'évalue que ce qui est acquis ; il s'agit donc d'un livret personnel. En cycle 2 (CP, CE1 et CE2), 3 (CM1, CM2, 6e) et Cycle 4 (5e, 4e, 3e), les enseignants disposent d'un outil national obligatoire : le Livret Scolaire Unique (LSUN), qui remplacera le livret Ceriseprim, utilisé jusqu'à présent.

Sorties de fin d'année

Didier LACAULE a réalisé un séjour à Biscarosse du 13 au 17 juin pour les enfants du CM2. Le bilan a été globalement très positif. Le choix de l'activité voile, de la découverte du milieu littoral et de la formation des lacs ont permis de faire vivre aux élèves des situations les valorisant même si les conditions météorologiques étaient difficiles. Les enfants ont découvert « les rudes conditions de la navigation » mais ont su en tirer un enseignement positif.

Une visite « en immersion » d'une journée au collège pour les futurs 6e s'est faite le 26 mai.

Organisation des TAP (Temps d'Activités

Périscolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h40 à 16h25)

Une année 2016 variée en activités sur les TAP a été réalisée par Laurence, Elisabeth, Françoise, Sonia et des intervenants extérieurs pour le grand bonheur des enfants. Toujours à la recherche d'activités créatives, sportives et culturelles, elles œuvrent à la réussite des TAP avec les enfants.

Un grand merci aux enfants d'avoir participé pour la 2e année au Téléthon avec la confection d'étiquettes de Noël.

Synthèse des ateliers réalisés sur 2016 :

Le Jardinage

Pierre LAJUS, Responsable Technique sur la commune de Port de Lanne, a animé des ateliers jardinage avec la création d'un hôtel à insectes, d'un potager et d'un carré fleuri dans la cour de l'école. Les enfants apprécient cette activité de plein air. Nous remercions Pierre pour son implication auprès des enfants et le suivi de cet atelier qui est renouvelé au fil des saisons.

L'APE (Association des Parents d'Élèves)

L'APE est intervenue auprès des enfants sur des ateliers pour la création d'objets décoratifs destinés à la vente.

Le chant, la danse et le théâtre

Un spectacle « Comédie Musicale » avec les enfants de l'école de Port de Lanne a eu lieu sur l'esplanade du Port lors de la fête de la musique le 25 juin 2016 organisée par Caroline MARTINON en partenariat avec l'Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour. Caroline, intervenante sur les TAP sur les ateliers chant, danse et théâtre durant toute l'année scolaire 2015/2016, nous a émerveillés par la qualité de la représentation réalisée par les enfants et une scène riche en décors, son et lumière.

Vie scolaire

Le Tennis

Karen BOCHE, Présidente du Club de Tennis Port de Lannais, a offert 3 interventions sur les TAP d'un professeur de la ligue, M. Yan MANDOT, pour une initiation au Tennis. Un atelier dynamique très apprécié par les enfants.

La Ludothèque

Aline COLLIN a animé des ateliers Jeux de société durant tout le cycle 1 (de septembre à octobre 2016) à raison d'un jour par semaine. Cette activité a rencontré un réel succès grâce à la grande variété de jeux renouvelés à chaque séance et à la passion d'Aline pour le jeu qu'elle sait communiquer aux enfants.

La Musique

Jessica BROSSARD, professeur de Musique, intervient tous les lundis sur l'année scolaire 2016/2017 pour faire découvrir à l'ensemble des enfants un panel d'instruments de musique dans un premier temps et un apprentissage ludique dans un second temps avec un groupe d'enfants réguliers.

La Municipalité remercie les agents communaux, les intervenants extérieurs et les enseignants, qui contribuent au bien-être des enfants.



À l'honneur!

Jade LISETTE, 13 ans: CHAMPIONNE de France



Les 24 et 25 septembre, a eu lieu à Montarnaud (Hérault) le championnat de France d'équitation de travail, qui comprend : une épreuve de dressage, une épreuve de maniabilité technique, une épreuve de maniabilité chronométrée et une épreuve de conduite de troupeau.

Jade LISETTE, de Port-de-Lanne, 13 ans, concourait au titre du centre équestre Domaine de Lassalle de Saint Lons-Mines et, pour sa première participation, a été sacrée Championne de France 2016, sur Palombo de Lie, poney landais de l'élevage Plantier, de Port-de-Lanne.

Une nouvelle consécration, après de nombreux titres durant ces dernières années, dans différentes disciplines équestres, dont un titre de championne interrégionale 2016 en pony-games et un titre de championne des Landes 2016 en CSO. L'aventure de Jade Lisette va continuer puisqu'elle intègre cette année le sports-études équitation site d'excellence sportive de Mauléon. (Source: Sud-Ouest du 10 octobre 2016 par Jacky Chrétien)



À L'HONNEUR: Patrice BERON – Technicien de Maintenance

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à Monsieur Patrice BERON.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

VŒUX 2017 : Convivialité et Fidélité

Un grand merci aux Port de Lannais, toujours aussi nombreux, d'avoir répondu présents au repas des Vœux offert le dimanche 15 janvier 2017. Merci également à l'Harmonie pour son animation et à Franck Lamour, notre traiteur local pour son repas copieux. C'est l'occasion pour Michel CAPIN, Maire, de présenter ses vœux, d'informer des travaux en-cours et à venir sur la commune et de mettre à l'honneur tous les jeunes champions sportifs de l'année.



Événements sur la commune

Le principe est simple, pour 1 premier euro, vous obtenez un verre plastique. Vous achetez vos consommations (avec modération).

Soit vous gardez le verre, soit vous le rendez et on vous rend 1 €.



VERRES consignés réutilisables

Pourquoi des verres réutilisables et recyclables pour les fêtes et manifestations publiques ?

Chaque année, c'était un nombre trop important de verres plastiques non recyclés qui jonchaient les rues pendant les fêtes de Port de Lanne et lors de manifestations et repas dédiés au public. Devant ce constat, la municipalité a décidé de changer les comportements sans nuire au bon fonctionnement des événements et des associations organisatrices sur le village.

Impulsée en 2016, l'arrivée des verres réutilisables (lavables à souhait) et recyclables est effective depuis les fêtes 2016. Une convention d'utilisation a été créée et approuvée lors du Conseil municipal du 14 décembre 2016 pour chaque association.

Les verres Ecocup, du fait de leur « durabilité », contribuent à préserver l'environnement et à réduire la production de déchets à la source. Passer d'un bien jetable à un bien durable. Les verres réutilisables permettent de diminuer de 80 % le volume des déchets sur un événement. Pour être lavé en machine et afin de respecter les normes d'hygiène, le verre réutilisable a besoin de 6 à 10 centilitres d'eau.

En fin de carrière, le verre réutilisable trouve une seconde vie. Fondu, il est recyclé en cendriers de plage, en porte-verres, en grattoir à givre pour voiture...

Les lieux demeurent propres et agréables. Grâce à ce petit geste, les utilisateurs contribuent à la préservation de l'environnement et des paysages.

Avec les verres Ecocup, le consommateur devient acteur direct du développement durable.



Centre culturel du pays d'Orthe



Brèves infos sur l'association Centre culturel du pays d'Orthe qui poursuit depuis vingt-deux ans ses recherches sur le pays d'Orthe, parfois un peu élargi, au gré des méandres de l'histoire. Par exemple, l'histoire de l'eau, qui nous a conduits des Pyrénées à l'Atlantique, sans oublier les Sardans des Pyrénées espagnoles, le baron d'Orthe à Ste-Marie de Gosse, la pêche à la pibale à St-Jean de Marsacq, l'abbé de Pontchevron à Gaas, ainsi que Jean Rameau en partie sur Gaas et sur Cauneille...

L'Histoire, en effet, ne connaît pas de frontière infranchissable. Au contraire. Entre partenariats et conflits, arrivés et départs, notre territoire, comme d'autres, est pétri de ces rencontres qui ont fait sa construction.

Cela fait donc fort longtemps que nous avons choisi de nous investir dans un travail collectif sur le pays d'Orthe, seul moyen de recenser le plus complètement possible des éléments de compréhension de cette riche histoire.

Nous recherchons encore davantage de participation de la part de chacun, Orthois de souche ou pas, curieux de notre territoire, de ses habitants et de son histoire (lointaine ou récente). Toutes les compétences sont nécessaires pour faire aboutir nos recherches et les faire connaître le plus largement possible.

D'autre part, nous avons à disposition de tous ceux qui le souhaitent des panneaux d'exposition sur divers sujets concernant le pays d'Orthe (histoire de l'eau, de la forêt, première et deuxième guerres mondiales, les vieux métiers, l'histoire du territoire).

Nos activités tout au long de l'année: expositions, conférences, publications (revue semestrielle, numéros spéciaux, ouvrages spécifiques... plus de cinquante publications à ce jour).

Pour tout renseignement: voir ci-dessous les coordonnées de l'association.

Association Loi 1901 – Sous-préfecture de Dax – 26 juillet 1994

RNA W401003380 – APE 9329 Z

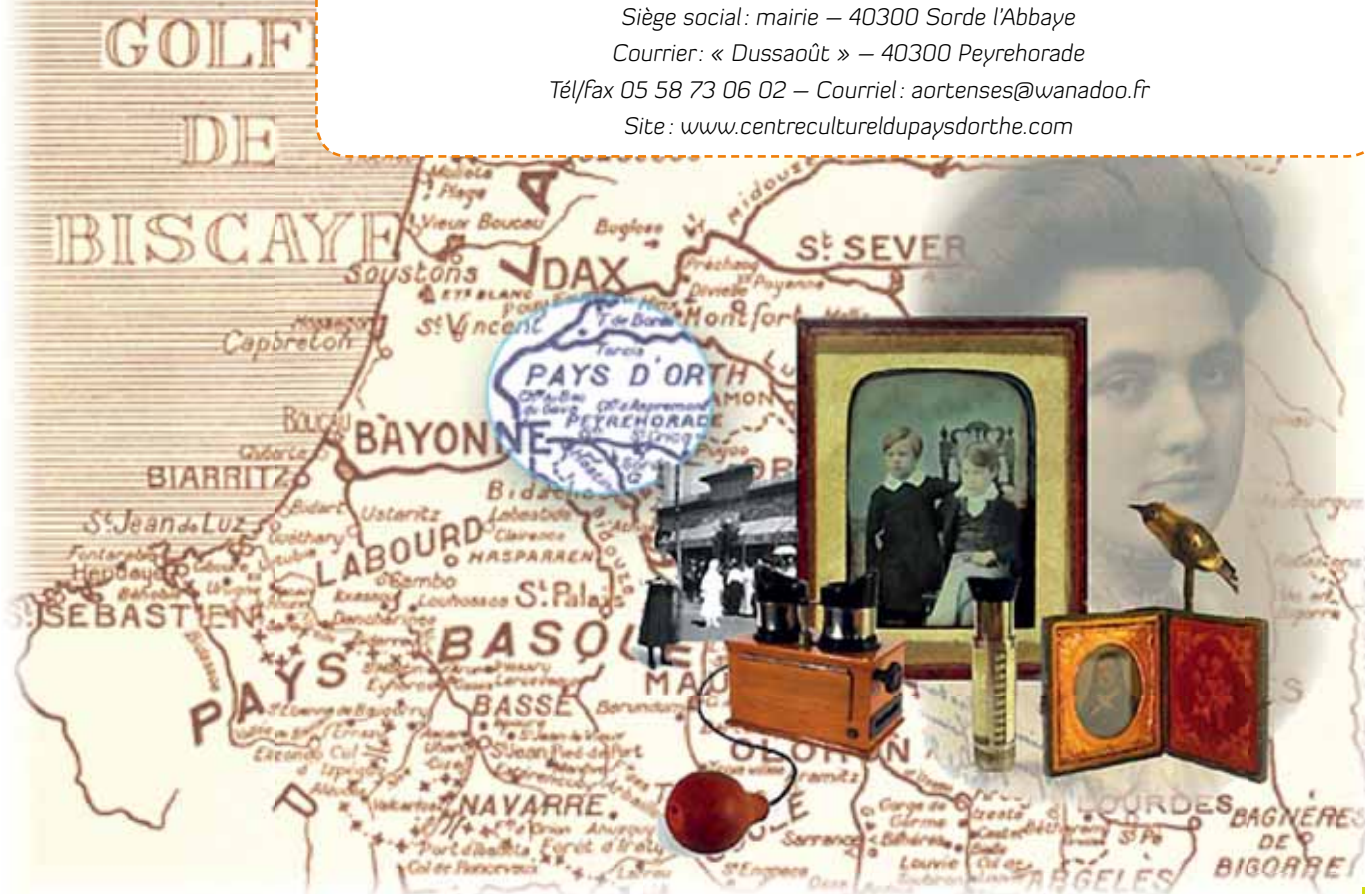
SIRET n°408 554 392 00014

Siège social: mairie – 40300 Sorde l'Abbaye

Courrier: « Dussaoût » – 40300 Peyrehorade

Tél/fax 05 58 73 06 02 – Courriel: aortenses@wanadoo.fr

Site: www.centrecultureldupaysdorthe.com





BILAN D'ACTIVITES

2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'ORTHE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

> Lancement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Fin 2015, les communes du Pays d'Orthe ont choisi de transférer la compétence PLU à la Communauté de communes. C'est un choix qui relève d'une réelle volonté politique de construire un projet de territoire cohérent, avec une vision globale qui dépasse les frontières des communes.

Le PLUi va définir les priorités d'aménagement de l'intercommunalité, en conciliant les différents enjeux de construction, de logement, de mobilité, de consommation de l'espace, de développement de l'activité économique et de qualité du cadre de vie.

La première phase de diagnostic territorial a été menée tout au long du second semestre de cette année. Elle conduira, dès le début de l'année 2017, à l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui définira les grandes orientations d'aménagement du territoire.

L'échéance d'élaboration du PLUi est fixée à la fin de l'année 2019. Une fois approuvé, il s'appliquera à la place des documents d'urbanisme communaux.

> Sud Landes : 1^{ère} phase d'aménagement en cours



Dédié à accueillir des entreprises de logistique, du tertiaire et de l'industrie, le Parc d'activités Sud Landes est installé entre Hastingués et Oeyregave, emplacement stratégique à la frontière du Pays Basque, des Landes et du Béarn. Les travaux d'aménagement ont débuté fin 2015 et 6 lots allant de 4000 m² à 3 hectares seront viabilisés d'ici la fin de l'année 2016. Cette première phase de travaux concerne la construction d'une station d'épuration et la voirie avec la réalisation du principal axe traversant le parc d'activité. La fibre optique est déjà

présente sur le site, grâce à un nœud de raccordement aux abonnés, permettant à toutes les entreprises d'accéder au très haut débit.

La SATEL, Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes, est chargée de mener à bien les actions d'aménagement et de commercialisation des terrains. L'engagement des phases suivantes d'aménagement se fera au fur et à mesure de la vente des terrains, qui sont d'ores et déjà commercialisés.

> Rénovation du multiple rural de Hastingués

La rénovation du multiple rural de Hastingués, faisant office d'épicerie-bar-restaurant, s'est achevée en 2016. Son exploitation, répondant à des missions de service public (contraintes horaires, qualité et nature des prestations imposées) prendra la forme d'une délégation de service public.

> Construction d'un atelier relais

L'atelier relais dont la construction s'achèvera fin 2016, a pour vocation d'étoffer l'offre locative du territoire, notamment à destination des entreprises sortant de l'écloserie. Bâtiment de 500m² situé sur la zone d'activités de Peyrehorade, il pourra accueillir une, voire deux activités artisanales.

PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME

> Ondes&Lumières : Flâneuse Digitale au Monastère de Sorde



Pour la 5^{ème} édition de la résidence d'art numérique Ondes&Lumières, les artistes sélectionnées Agnès de Cayeux & Maëlla Mickaëlle M., ont proposé une création entre mythe et réalité : Flâneuse Digitale.

L'exposition d'art numérique, installée au sein du monastère de Sorde l'Abbaye, invitait à découvrir un personnage aux allures de super héroïne, lors d'un parcours de quatre installations. Les 2300 visiteurs auront pu expérimenter l'immersion virtuelle, en incarnant la Flâneuse dans un jeu vidéo grâce à un casque de réalité virtuelle. Plusieurs ateliers de médiation ont été organisés avec les écoles du Pays d'Orthe, le centre de loisirs et les bibliothèques.

La Flâneuse sera de retour à Sorde en 2017 avec de nouvelles propositions artistiques.

© Philippe Costes

> 30^{ème} édition des Nuits d'été en Pays d'Orthe

Les quatre soirées programmées en août et septembre dans le cadre de ce festival itinérant des arts vivants, ont attiré en moyenne 150 spectateurs. La musique sous toutes ses formes était à l'honneur : fanfare jazz à Saint-Lon les Mines, musique du monde à Hastingues, concert jonglé à Saint-Etienne d'Orthe et ciné-concert à Peyrehorade.

> Itinéraires dans les bibliothèques

Sur le thème de la correspondance, la manifestation Itinéraires est initiée par la Médiathèque départementale des Landes. Cinq temps forts ont été organisés par le réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe à Pey, Sorde l'Abbaye, Saint-Lon les Mines et Bélus.

> Programmation culturelle au Monastère



Pour la 1^{ère} année, le monastère a accueilli plusieurs rendez-vous culturels durant la saison. Jazz manouche avec Loca Perkania, projection des Temps Modernes, concert afro-folk avec Kolinga... Ce groupe a tellement été envouté par le monastère qu'il y a tourné son dernier clip, à découvrir prochainement !

ACTION SOCIALE

> Petite enfance

La Communauté de communes du Pays d'Orthe, avec le CIAS, met en place des services à destination des plus petits, privilégiant leur éveil et leur bien-être : accueil des enfants de 0 à 3 ans au sein de la crèche collective et familiale, information des parents sur les modes de garde disponibles et professionnalisation des assistantes maternelles avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles), accompagnement des familles à la parentalité par le biais du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Le Service petite enfance c'est aussi de nombreux événements festifs qui ponctuent l'année : fête de fin d'année, fête de la petite enfance... Sans oublier la journée 1,2,3, familles qui attire de plus en plus de monde chaque année avec, pour l'édition 2016, plus de 450 participants.

> Aide à la personne

Le service d'aide à la personne du CIAS, a pour objectif de faciliter le quotidien et le maintien à domicile des personnes âgées ou empêchées du territoire. 70 agents sont mobilisés pour les accompagner dans les gestes de la vie courante, préservant lien social, autonomie et confort de vie chez soi. Il propose des services d'aide à domicile, de portage de repas, de soutien des aidants et de prévention.

Il relaie chaque année la Semaine Bleue, en organisant avec les clubs de 3^{ème} âge des actions de prévention, créant du lien social.

> Enfance et jeunesse



Titulaire de la compétence scolaire 2/5 ans, la Communauté de communes assure le fonctionnement des 8 écoles maternelles du Pays d'Orthe et la coordination des ATSEM. Les effectifs des classes pour la rentrée 2016/2017 sont constants. L'école de Bélus s'est vue dotée d'une nouvelle structure de jeux cet été et celle d'Orist d'un nouveau préau.

Les élèves des écoles primaires et du collège (CP, CE1, CE2 et 6^{ème}) ont quant à eux pu bénéficier de séances d'initiation à la nage en juin et septembre. La piscine, désormais chauffée et pourvue de nouvelles plages, a connu un grand succès cet été.

Une nouvelle initiative a été mise en place à destination des jeunes et des familles : la constitution d'un réseau de baby-sitters. 12 jeunes du Pays d'Orthe ont été formés sur la connaissance de l'enfant et les gestes de 1^{er} secours. Les Parents peuvent désormais confier leurs enfants à des jeunes responsabilisés.

L'ensemble de ces actions en direction de l'enfance et la jeunesse participent au PEDT, Projet Educatif de Territoire, qui a été prolongé jusqu'en 2017. Son évaluation est lancée, il sera ensuite renouvelé à l'échelle du Pays d'Orthe et Arrigans.

INSTITUTIONNEL

> Fusion : la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans



Au 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon fusionneront pour former la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. L'année 2016 a été largement consacrée, pour les élus et agents de part et d'autre, à préparer le regroupement. Harmonisation des

compétences et des pratiques, mise en place d'une nouvelle organisation interne et d'un nouveau mode de gouvernance, harmonisation de la fiscalité, ont constitué les principaux dossiers à traiter dans des délais très courts. Les principaux jalons sont posés pour permettre à la nouvelle entité de fonctionner au 1^{er} janvier. Les compétences obligatoires seront maintenues et harmonisées dès 2017 : aménagement du territoire, développement économique, collecte et traitement des déchets, tourisme. Pour les compétences optionnelles et facultatives, les élus ont encore deux ans pour se positionner et choisir de les maintenir ou de les restituer aux communes. D'ici là, l'ensemble des services actuels continueront à fonctionner comme aujourd'hui.

Le siège de la nouvelle Communauté sera établi à Orthevielle dans un premier temps, puis à Peyrehorade, au sein de la Maison de Services au Public.

> La Maison de Services au Public en construction



Les travaux de la Maison de Services au Public (MSAP) ont démarré en septembre 2016. Avec pour objectif de renforcer la proximité des services publics sur le territoire, la MSAP accueillera le siège de la nouvelle Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, le

service d'aide à la personne du CIAS, la ludothèque, l'atelier multiservice informatique et plusieurs partenaires sociaux y tiendront une permanence : CPAM, CAF, Pôle Emploi, assistantes sociales, Mission Locale... Les travaux seront finalisés en septembre 2017.

LA GESTION DES DÉCHETS EN PRATIQUE

LA DÉCHETTERIE

La **déchetterie d'Orthevielle** est ouverte le lundi, le mercredi et le samedi aux horaires suivants :

- ✓ 08 h 30 à 12 h 00 - 13 h 15 à 18 h 30 (horaire d'été)
- ✓ 08 h 00 à 12 h 00 - 13 h 15 à 18 h 00 (horaire d'hiver)

Le changement d'horaires se fait en même temps que le changement d'heure (passage aux heures d'été et d'hiver).

Les déchets collectés sont valorisés ou éliminés suivant leur nature, dans les filières adaptées.



LE TRI DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

POINT TRI à votre disposition : Station de la Zone artisanale



BILAN 2016



	AN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
PORT DE LANNE													
METAL,ALU	1,98	0,17	0,19	0,17	0,05	0,18	0,13	0,21	0,05	0,26	0,21	0,11	0,24
PAK	4,52	0,19	0,32	0,34	0,31	0,37	0,32	0,26	0,58	0,43	0,44	0,54	0,42
PAPIER	17,01	1,05	0,96	1,16	1,22	0,98	2,06	2,01	1,44	2,16	1,15	1,33	1,49
PLAST	4,09	0,22	0,24	0,24	0,34	0,36	0,34	0,33	0,46	0,37	0,32	0,53	0,33
VERRE	28,25	2,95	1,23	2,23	1,77	1,92	2,30	2,18	4,38	1,74	1,75	1,80	3,99
Total collecté pour PORT DE LANNE:	55,9	4,6	2,9	4,1	3,7	3,8	5,2	5,0	6,9	5,0	3,9	4,3	6,5

Grâce à votre geste, tous ces déchets seront recyclés.

PRODUCTION ORDURES MÉNAGÈRES 2016 - PORT DE LANNE

Janvier	20 tonnes
Février	15,4 tonnes
Mars	14,7 tonnes
Avril	16,2 tonnes
Mai	16,5 tonnes
Juin	20,7 tonnes
Juillet	18,6 tonnes
Août	27,2 tonnes
Septembre	16,5 tonnes
Octobre	17,2 tonnes
Novembre	19,8 tonnes
Décembre	15,8 tonnes
Total	218,8 tonnes

Des alternatives aux produits dangereux, c'est possible !



Laver le sol, désherber son allée, nettoyer sa salle de bain, peindre un meuble... des activités banales et quotidiennes qui semblent inoffensives en apparence. Les produits d'entretien, de bricolage et de jardinage contiennent des substances dangereuses qui présentent des risques significatifs pour la santé et/ou l'environnement, à l'usage mais également au moment de s'en débarrasser. Pourtant, il existe des alternatives, en voici quelques exemples...

Des alternatives pour l'entretien de la maison

Fabriquer soi-même un nettoyant anticalcaire, un produit d'entretien pour les sols, un désinfectant ou un liquide vaisselle... c'est possible. Couplés à l'huile de coude, ils sont aussi efficaces que les produits dangereux et tout cela à moindre coût. Les produits de base indispensables se résument à du vinaigre blanc, du savon noir, du jus de citron et des huiles essentielles. Pas de panique, de nombreux sites internet vous donnent les recettes pour les réaliser, mais si vous ne voulez pas les fabriquer vous-même, il existe sur le marché des **produits écolabellisés** qui garantissent à la fois la qualité d'usage et les caractéristiques écologiques.

Des alternatives aux pesticides

Les pesticides, appelés aussi produits phytosanitaires, sont les insecticides, les herbicides ou les désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides (lutte contre les champignons parasites). Des solutions simples pour les éviter peuvent être facilement mises en œuvre :

- Remplacez le **désherbage chimique** par de l'arrachage manuel, du binage ou du sarclage,
- Réalisez et pulvérisez des décoctions de plantes comme le purin d'ortie, de préle ou de fougère **pour lutter contre les maladies...**
- **Luttez contre les ravageurs en** créant des abris pour favoriser la présence de prédateurs naturels friands de moustiques, chenilles ou pucerons, comme les mésanges, les hirondelles, les crapauds ou les hérissons.

Des alternatives pour les produits de bricolage

Les peintures et les solvants utilisés dans nos travaux d'aménagement et de décoration sont relativement dangereux si on en croit les pictogrammes de danger inscrits sur les emballages. Quelques solutions alternatives s'offrent tout de même à nous. Choisissez des peintures acryliques ou minérales ou des produits portant un logo environnement qui comportent moins de substances dangereuses...

Si vous devez utiliser quand même des produits dangereux, prenez des précautions d'utilisation : suivez les instructions de sécurité indiquées sur les emballages, portez des moyens de protection (gants, lunettes, masques), aérez soigneusement pendant et après les travaux... Et quand vous devez vous en débarrasser, un seul endroit : la déchetterie !

Utilisation des produits naturels ou non, quelques recommandations :

Il convient de respecter les dosages indiqués. En effet, un surdosage des produits :

- crée plus de déchets d'emballage
- n'améliore pas l'efficacité des produits
- augmente le risque de blessure ou de brûlure de l'utilisateur
- risque de polluer l'environnement
- coûte plus cher.

Source : ADEME, Département des Landes



CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE



ÉDITO

Les communes du Pays d'Orthe ont choisi de transférer la compétence PLU à la Communauté de communes fin 2015. C'est une réelle volonté politique de construire un projet de territoire cohérent, avec une vision globale à l'échelle du bassin de vie qui dépasse les frontières de nos communes. L'aménagement de notre territoire doit se réfléchir collectivement. Élus, habitants, entrepreneurs, agriculteurs, artisans... Nous sommes tous concernés par le PLUi et nous veillerons à prendre en compte vos avis à chaque étape de son élaboration.

Pierre Ducarre,
Président de la Communauté de communes du Pays d'Orthe

QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle d'une Communauté de communes et en collaboration avec les communes. Une fois approuvé, le PLUi s'appliquera à la place des documents communaux.

LES + DU PLUi

> UN PROJET DE TERRITOIRE COHÉRENT

Le PLUi permet de définir les priorités d'aménagement à l'échelle du territoire. Il apporte une vision globale et concilie les différents enjeux de construction, de logement, de mobilité, de consommation de l'espace, de développement de l'activité économique, et de qualité du cadre de vie.

> UNE MUTUALISATION DES MOYENS

Le PLUi permet de mutualiser les moyens et compétences sur le territoire. Il répond à une nécessaire solidarité entre les communes d'un même bassin de vie.

> UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le PLUi a pour enjeu d'assurer un développement territorial soutenable, c'est-à-dire « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Les critères sociaux, environnementaux et économiques sont tous pris en compte dans son élaboration.

L'ÉLABORATION DU PLUi

PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Il s'agit d'analyser le territoire de manière dynamique, l'état initial de l'environnement et des perspectives de son évolution. Ce travail doit mettre en évidence les besoins, les atouts et les faiblesses du territoire, pour mieux identifier les enjeux.

PHASE 2 : LE PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Le PADD établit la feuille de route et les orientations politiques pour le territoire. À partir de l'analyse territoriale et des enjeux définis en phase 1, un scénario d'aménagement sera retenu.

PHASE 3 : LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Les orientations d'aménagement et de programmation permettent de préciser les aménagements à réaliser sur des secteurs à enjeux forts. Les orientations d'aménagements pourront porter sur des thématiques différentes : l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, tout en restant en cohérence avec les orientations établies dans le PADD.

Un plan de zonage sera créé et permettra de délimiter les zones urbaines (zone U), les zones à urbaniser (zone AU), les zones agricoles (zone A) et les zones naturelles et forestières (zone N). Un règlement sera écrit pour fixer les règles applicables de chaque zone définie par le plan de zonage.

PHASE 4 : AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Après avoir établi le dossier de PLUi, le Conseil communautaire arrête le projet qui est ensuite soumis aux personnes publiques associées (État, Conseil départemental, Conseil régional, Chambres consulaires) et à l'enquête publique (durée minimum de 1 mois).

Une fois les éventuelles modifications apportées au projet, le dossier du PLUi est approuvé par le Conseil communautaire.

Echéance d'élaboration du PLUi : décembre 2019

LE PLUi : UN OUTIL PARTICIPATIF

Un projet de territoire se construit avec ses habitants, participez à l'élaboration du PLUi !

Comment ?

> **UN REGISTRE DE CONCERTATION** est ouvert pour recueillir vos remarques et avis. Un exemplaire est disponible dans les locaux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe, 10 place Montgaillard, 40300 Orthevielle.

> **ADRESSEZ VOS OBSERVATIONS** par courrier à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays d'Orthe, 10 place Montgaillard, 40300 Orthevielle.

> **PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES** qui seront organisées tout au long de la procédure. Tenez-vous informé des dates sur www.paysdorthe.fr ou dans votre mairie.

LE PLUi EN 8 QUESTIONS

1. QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA CONSTRUCTIBILITÉ DE MON TERRAIN ?

Le PLUi va définir les zones constructibles et instaurer des règles précises en matière d'urbanisme (hauteur des constructions, alignement...) pour chaque parcelle du territoire. Ces règles s'appliqueront lors du dépôt de toute autorisation d'urbanisme (maison individuelle, garage, piscine...).

Des parcelles désignées comme constructibles dans l'ancien document d'urbanisme communal ne le resteront pas systématiquement. En effet, le PLUi devra respecter le code de l'urbanisme qui a été profondément bouleversé sur les quinze dernières années et se conformer aux prescriptions du SCOT du Pays d'Orthe qui fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme.

2. COMMENT SERONT DÉLIMITÉES LES ZONES CONSTRUCTIBLES ?

Les zones constructibles sont définies en fonction des enjeux du territoire (agricoles, paysagés, environnementaux...). La politique actuelle d'aménagement du territoire est de recentrer au maximum les nouvelles constructions et les réseaux d'assainissement collectifs dans les centres bourgs.

3. POURQUOI DENSIFIER LES CENTRE BOURGS ?

L'urbanisation historique du Pays d'Orthe se caractérise par la grande maison individuelle implantée sur des parcelles de plus de 1000 m², au dépend des espaces agricoles et naturels. Aujourd'hui, les communes sont poussées à densifier leur urbanisation afin d'économiser ces espaces sensibles. Cette densification devrait permettre de proposer une offre de logements plus diversifiée, allant du petit appartement à la grande maison.

4. JE POSSÈDE UNE MAISON ISOLÉE EN DEHORS DU CENTRE DE LA COMMUNE, POURRAI-JE CONSTRUIRE ?

Le législateur permet à ce type d'habitation d'évoluer par des extensions ou l'implantation d'annexes (piscines, garages, etc.). Cependant, elles seront limitées.

6. COMMENT PRENDRE EN COMPTE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS UN DOCUMENT D'URBANISME ?

L'élaboration du PLUi sera l'occasion de faire un bilan de la santé économique du Pays d'Orthe. Il doit permettre d'analyser le fonctionnement des travailleurs et les déplacements pendulaires mais surtout de créer un cadre réglementaire permettant le développement de projets phares tel que le parc d'activités Sud Landes ou simplement l'implantation d'un artisan.

5. QUEL SERA L'IMPACT SUR L'AGRICULTURE ?

L'agriculture est un enjeu fondamental pour le PLUi et plus largement pour le Pays d'Orthe. Le document s'attachera à analyser finement cette activité et à préserver au maximum les espaces agricoles qui ont connu un fort mitage ces dernières années. De plus, les élus veilleront à ce que le PLUi préserve aussi les exploitations.

7. QUELLE ÉVOLUTION DES TRANSPORTS ET DES LIAISONS DOUCES ?

Le Pays d'Orthe étant un territoire rural, ces moyens de déplacements sont peu développés. Le PLUi est l'occasion de réfléchir à la création de liaisons et de circuits entre les communes (pistes cyclables ou mise en valeur du parcours de Saint-Jacques-de-Compostelle par exemple).

8. QUELLE PLACE POUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ?

Que ce soit les Barthes ou encore les Gaves, le Pays d'Orthe possède une richesse écologique exceptionnelle. Le PLUi identifiera le réseau écologique du territoire (corridors et réservoirs de biodiversité) par l'intermédiaire d'une Trame Verte et Bleue. Ainsi, les sites d'une valeur écologique forte seront préservés mais aussi les passages écologiques qui les relient.

Présidentielle et législatives 2017 : les dates des prochaines élections

Publié le 21 novembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Élection du Président de la République, élections législatives et élections sénatoriales : c'est pour quand exactement ?

Présidentielle

Le **premier tour** de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le **second tour** le **dimanche 7 mai 2017**.

Législatives

Les élections législatives sont prévues **les dimanches 11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Sénatoriales

C'est la date du dimanche 24 **septembre 2017** qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

BUREAU DE VOTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTO

Délivrance de cartes d'identité, ce qui a changé depuis le 15 mars 2017.

À partir du 15 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) dans les Landes seront désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Comme l'exigeait déjà la procédure, la nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'utilisateur à se rendre au guichet en mairie.

La nouveauté réside dans le recueil de cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur. Ce dispositif est déjà en place pour les passeports.

À partir du 15 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle des 2088 mairies françaises équipées de ce dispositif de recueil et non plus exclusivement dans sa commune de résidence.

Ces dispositifs de recueil sont installés dans 18 mairies du département et permettent de recevoir également les demandes de passeports.

La demande de CNI sera transmise via une application sécurisée appelée Titres électroniques sécurisés (TES). Cette application informatique déjà utilisée pour les passeports permettra de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction et de lancer sa fabrication.

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

À partir du 15 mars, ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des 18 mairies.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Liste des 18 mairies des Landes équipées de dispositifs de recueil

Commune	Adresse	Téléphone
Aire sur l'Adour	Place de l'Hôtel de Ville	05 58 71 47 00
Biscarrosse	149, avenue du 14 Juillet	05 58 83 40 40
Capbreton	Place Saint Nicolas (police municipale)	05 58 72 10 09
Dax	Rue Saint Pierre	05 58 56 80 00
Hagetmau	Allée de Turré	05 58 05 77 77
Mimizan	Avenue de la gare	05 58 09 44 44
Mont-de-Marsan	2, place du Général Leclerc	05 58 05 87 87
Morcenx	2, place Léo Bouytssou	05 58 04 19 00
Mugron	Place Chantilly	05 58 97 71 26
Parentis-en-Born	Avenue de Maréchal Foch	05 58 78 40 02
Peyrehorade	14, rue Alsace Lorraine	05 58 73 60 20
Pissos	51, route de Daugnague	05 58 04 41 40
Roquefort	1, place du Soleil d'Or	05 58 45 50 46
Saint-Paul-lès-Dax	111, avenue du Maréchal Foch	05 58 91 20 20
Saint Pierre du Mont	1, avenue Georges Sabde	05 58 75 31 07
Saint Sever	Rue de l'Hôtel de Ville	05 58 76 43 70
Soustons	9, place de l'Hôtel de Ville	05 58 41 50 11
Tarnos	14, boulevard Jacques Duclos	05 59 64 00 40

Un nouveau service: la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité

La pré demande en ligne n'est pas obligatoire mais elle facilite le traitement des demandes.

Comment faire sa pré-demande ?

Autre innovation, l'utilisateur peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité à partir de n'importe quel poste informatique équipé ayant un accès internet. Il n'aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

L'utilisateur doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

IL Y A UN SIÈCLE... à PORT de LANNE

Un siècle a... a Lana

Gaston BELIN



Après la première guerre mondiale, notre village comptait environ 900 habitants qui travaillaient quasiment tous dans la commune : il existait trois forges, deux scieries, deux fabriques de sandales pour lesquelles de nombreuses ouvrières travaillaient à la maison, beaucoup d'artisans : maçons, charpentiers, menuisiers, tailleurs, boulangers, etc. Toutefois, deux professions regroupaient la plus grande partie des Port de Lannais : les travailleurs de l'Adour (gabariers et pêcheurs) et les agriculteurs dont nous allons parler ici.

Le paysage d'alors était très différent de celui d'aujourd'hui : la totalité de la partie nord du village était une belle forêt de pins avec de rares parcelles cultivées, à l'inverse les Barthes n'étaient pas boisées et servaient de pâturage pour les élevages de chevaux destinés à l'armée. Les champs n'avaient pas les surfaces actuelles, il s'agissait de petites parcelles entourées de petits chemins herbeux les « cantères », parfois clôturées de « barrados » (des levées de terre) et souvent de haies coupe-vent. On cultivait blé, seigle, avoine, trèfle incarnat, trèfle rose, maïs des prés et un peu de vigne.

La densité d'urbanisation était totalement différente. De nos jours, la population de notre village est sensiblement la même qu'à cette époque, mais plus de 250 maisons ont été construites depuis !

L'agriculture faisait vivre la moitié de la population de notre

commune, environ 80 familles, souvent nombreuses et qui regroupaient la plupart du temps plusieurs générations, car à cette époque où aides de l'état, retraites, sécurité sociale, n'existaient pas, seule l'entraide intergénérationnelle pouvait aider ceux qui n'avaient plus la capacité de travailler.

Les fermes d'alors étaient toutes désignées par un nom, qui existe toujours, mais cette coutume a totalement disparu de nos habitudes et seuls quelques-uns les connaissent encore : Campagne, Mignon, Arraou, Arieuleton, Chalan, Leboudigue, Lebielle, Petit bec, Bec du Gave, Roussillon, Laribère, Bos, Sallenave, Désiré, Bareyre, Petit bareyre, Bonnegarde, Ortès, Maulon, Le Borde, Nougué, Nougéro, Sardeluc, Pourguès, Lartigue, Honton neuf, Le Lanne, La hourcade, Cap de lié, Pauilleton, Pey, Loustaunau, Manos, Mounan, Pauilhet, Pouytrau, Ristiou, Barat, Gayon, Cazenave, Peyrouset, Cazaous, Lajournade, Bellevue, Victoria, Tartas, Pascalot, Pion, Guillemane, Dernis, Gin, Sayrac,

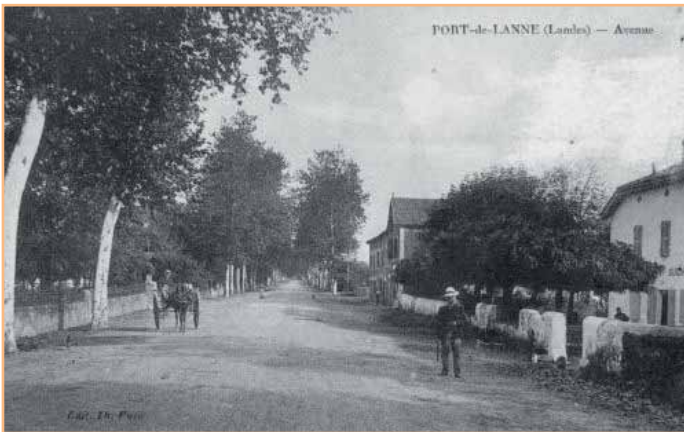
Le Caou, Hau du cousin, Chito, Gian, Lehosse, Lemoule, Samacoy, Lahulan, Masson, Bombezin, Yannique, Castéra, Géhenne, Couteich, Gay, Zihans, Artouran, Loustau, Legrange, Hontan et Bruscons.

Très peu confortables au sens où nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire froides et sombres, un simple lavabo de pierre, un puits à l'extérieur, ces fermes étaient conçues pour leur fonction et non pas pour leurs habitants.

Pour les agriculteurs, il existait trois sortes de statut :

*Les propriétaires exploitants, très peu nombreux.

*Les fermiers, peu nombreux, qui louaient la ferme et bénéficiaient d'une totale liberté d'exploitation.



*Les métayers qui ne payaient rien, mais qui étaient soumis au partage avec le propriétaire « lou meste » quelquefois paternaliste, mais qui le plus souvent imposait une tutelle autoritaire sans concessions : pour certains le partage était au 2/5èmes, pour d'autres au tiers (un tiers pour le propriétaire, deux tiers pour eux). Tout était partagé : les récoltes, les redevances de basse-cour (volailles, foies gras, etc.) le vin, par moitié, avec une particularité : le rang hors vigne, isolé au bord d'une parcelle cultivée ou d'un potager, dont la production était l'entière propriété du métayer ainsi que le lait et les œufs. Pour la vigne, on trouvait essentiellement du Noah, un plant privilégié car il était résistant au phylloxéra, mais qui donnait un vin de piètre qualité, âpre et à haute teneur en méthanol.

Le 11 novembre était la date de fin de l'année agricole. Ce jour-là pour les métayers, le contrat de partage était renouvelé pour un an. Faute d'accord, il n'était pas rare de les voir, dans le meilleur des cas, déménager d'une ferme à l'autre, ou alors, congédiés, être obligés de partir là où ils pouvaient!... Ces très difficiles conditions d'existence, régulièrement dénoncées par d'actifs syndicalistes, n'évoluèrent que très lentement, mais s'adoucirent un peu par la force des choses, car après la guerre de 1914-1918, son million et demi de morts et plus de quatre millions de blessés, les propriétaires avaient du mal à trouver des métayers.

Tous les agriculteurs devaient également s'acquitter de prestations obligatoires vis-à-vis de la commune : transport de pierres sur les chemins communaux (cassées à la masse par des ouvriers, payés au forfait, pour la réfection des routes), curage des fossés, élagage de haies.

La quasi-totalité du village parlait le « patois », un mélange de gascon et de français, et n'apprenait réellement le français qu'à

l'école. Beaucoup portaient la blouse et les sabots pour travailler. Les sabots, lourds à porter, rendaient la marche lente car il fallait traîner les pieds ; pour plus de confort on y ajoutait une semelle de paille tressée, soigneusement écrasée au marteau pour la rendre plus douce. Actuellement, le dernier sabotier des Landes se trouve à Saint Étienne d'Orthe.

Les femmes portaient presque exclusivement de longs tabliers, sombres, car moins salissants, mais surtout en signe de deuil : dans les familles les deuils étaient nombreux et la tradition voulait qu'on le porte longtemps. La vie de ces femmes était très difficile, car outre les charges de l'exploitation, elles assuraient, seules (les aider n'était pas dans la nature des hommes de cette époque) les nombreuses obligations familiales : élever les enfants, le ménage, la cuisine, surtout la lessive : Il fallait aller chercher l'eau au puits, faire bouillir le linge dans la lessiveuse, frotter, rincer au lavoir... Cette pauvreté et cette vie pénible ne gâchaient pas une certaine joie de vivre naturelle, surtout chez les hommes sortis de l'horreur de la guerre, avec le désir de vivre et l'espoir de jours meilleurs.

Les gens vivaient alors à l'heure dite « solaire », c'est-à-dire tout simplement à l'heure réglée sur le soleil : au zénith, il est midi, et non pas à l'heure « légale » différente d'environ 2 heures en été.

Les gens prenaient vraiment le temps de parler. Le ton de leurs échanges, souvent véhément, pouvait paraître agressif pour qui ne les connaissait pas, mais c'était loin d'être le cas, ils parlaient tout simplement comme cela ! L'essentiel de leur conversation tournait autour du temps, un souci permanent, car les assurances agricoles n'existaient pas et les récoltes pouvaient vite être compromises par la sécheresse ou un orage de grêle... Et lorsque cela arrivait, il fallait alors se résigner, et improviser une solution de survie. La seule source d'information à cette époque était la lecture des journaux : « La petite Gironde » et « La liberté du Dimanche », et les nouvelles plusieurs fois répétées étaient inévitablement déformées par les uns et les autres.



La base de l'alimentation était le pain de maïs, nommé « métüre » ; lourd à digérer, ce pain était cuit dans les fours à pain que l'on trouvait partout, et qui étaient chauffés une fois par semaine. Ce jour-là, on cuisait aussi un peu de pain de blé, beaucoup plus cher ; la dégustation de ce pain blanc chaud procurait un tel plaisir, surtout aux enfants, qu'il en devenait un véritable gâteau ! Le blé et le maïs étaient collectés par petites quantités par le meunier de Saint Étienne d'Orthe qui passait dans le village avec sa charrette tirée par une mule et qui rapportait les farines en en prélevant une part pour salaire. Le reste de l'alimentation, fourni par le potager, avait l'inconvénient d'être très peu varié, complété



par des volailles, lapins et porcs. On n'allait que très rarement chez le boucher, quelques dimanches par an et les jours de fêtes seulement. En l'absence de tout moyen de conservation, les viandes étaient salées ou confites dans la graisse, et il fallait faire coïncider la fin de la période de gavage et la « tuade » du porc, pour pouvoir cuire et conserver les viandes dans les pots de grès. Le poisson, pêché dans l'Adour, était proposé par les femmes de pêcheurs qui allaient de maison en maison, portant une corbeille en équilibre sur la tête ; cela se concluait parfois par un échange plutôt qu'un achat.

Il n'y avait pas d'exclus à cette époque, le mendiant qui se présentait n'était jamais refoulé, il était nourri par ces gens simples qui considéraient que c'était leur devoir. En effet, la religion réglait la vie de nos concitoyens ; par exemple les femmes allaient souvent à la messe de huit heures pour avoir le temps de préparer le repas

de midi, les hommes allaient massivement à celle de 11 heures. La messe était dite en latin et bien que la sachant par cœur, peu nombreux étaient ceux qui comprenaient le sens de ces paroles. L'homélie en français apportait heureusement quelque éclairage ! Pratiquée souvent par conviction par les femmes, par routine par les hommes, la religion se teintait de superstition pour certains : la crainte de la punition divine...

À la sortie de la messe de 11 heures la population se massait près de la mairie, sur le balcon de laquelle le secrétaire de mairie communiquait les différents avis de la semaine à venir : déclarations diverses et travaux à effectuer. L'étape suivante était l'auberge où l'on échangeait les dernières nouvelles sans jamais négliger de parler des cours pratiqués au marché de Peyrehorade.



Sur le marché de Peyrehorade, se traitaient en effet les échanges de toute la région et les courtiers acheteurs y marchandait âprement leurs achats. On y trouvait absolument tout : animaux, grains, légumes, fruits, etc. Tout était acheminé par différents moyens, charrettes à cheval, « bros » tirés par des vaches,





L'école de notre village comptait deux classes de filles, dont les institutrices étaient Mlles Marmajou et Guicheney, et deux classes de garçons où exerçaient M. et Mme Lafitte. M. Lafitte, passionné par l'agriculture, initiait ses élèves aux techniques nouvelles, et durant la période hivernale organisait des séances d'information aux adultes. Constatant le retard de la vie agricole dans la commune, il s'insurgeait contre le jugement hâtif de certains:... « Il en saura toujours assez pour être paysan » ! Ce terme de « paysan » n'avait curieusement pas le même sens selon la langue: employée en français, la connotation en était péjorative, en patois il signifiait, avec parfois quelque jalousie, que la personne ainsi désignée était propriétaire-exploitant ! Le Syndicat Landais d'initiative rurale (issu des jeunes agriculteurs chrétiens) avait également pour objectif d'éduquer les agriculteurs et de les aider à rattraper leur retard.

barques ou péniches pour les riverains du gave ou le petit train qui longeait la route de Peyrehorade à Cagnotte. Les différents marchés s'échelonnaient, le premier étant celui des porcs, plus loin les vaches et les bœufs, la halle était réservée à la vente du grain et de la volaille. Pour les grains, le prix était calculé au litre. La mesure faisait 25 litres, l'hectolitre de maïs correspondait à 75 kg et celui du blé à 80 kg. Pour les agriculteurs, ce qui venait d'être commercialisé, leur apportant quelque argent, ils allaient pourvoir aux différents besoins de la famille. La fin du marché se situait à midi et demi-solaire, heure à laquelle certains se rendaient à l'auberge, les autres rentraient à pied, souvent, ou en « bros » et charrette, essayant de précéder « les toques » (troupeaux) qui se traînaient sur le chemin du retour. Plus tard, passaient les troupeaux de 30 à 40 bêtes achetées au marché, équipées de cloches et surveillées par deux ou trois gardiens, qui allaient à pied à Bayonne.

L'électricité est arrivée au village en 1927, pour les quartiers les plus éloignés il fallut attendre 1934. Quel plaisir de pouvoir s'éclairer le soir après avoir connu la faiblesse et l'inconfort de la lumière procurée par les lampes à pétrole, de faire fonctionner à l'électricité le hache-paille, le coupe-racines...

La crise économique de 1929 eut bien entendu de lourdes répercussions dans notre commune; les consommateurs réduisant leurs dépenses, le lait, les œufs connurent alors une rapide baisse de consommation, fait d'autant plus grave que ces produits échappant au partage constituaient un revenu vital pour les métayers. Les revenus agricoles ayant considérablement chuté, les agriculteurs se regroupèrent pour optimiser leurs achats. La misère et la faim ont touché plus d'une famille à ce moment-là. Ce fut le début de l'exode rural, les jeunes partaient vers les villes pour essayer de trouver du travail. Cette crise se doubla de la disparition des bateliers, autrefois nombreux à Port de Lanne, causée par le développement du transport routier.

En 1946, le pourcentage des agriculteurs dans notre village s'élevait à 33 %, en 1961, il ne représentait plus que 20 %. Le premier tracteur est arrivé à Port de Lanne en 1947, fort critiqué: il va tasser la terre!... Acheté par la CUMA, une coopérative agricole, il passait de main en main. L'assistance économique américaine (le plan Marshall) accéléra la mécanisation de notre agriculture grâce à de petits tracteurs très bien adaptés à nos surfaces modestes: le Farmann Cub et le Pony de Massey Harris. Pour acquérir ces tracteurs, il fallait un bon d'achat délivré par la direction des services agricoles; en 1949, un Pony coûtait 50 000 francs, soit environ 15 000 euros d'aujourd'hui. La productivité agricole a ainsi augmenté de 75 % jusqu'au début des années 1960.

C'est vers les années 1970, qu'un ingénieur agronome, Henri Pédelucq, natif de Peyrehorade a fait connaître et acclimaté ici, une plante ligneuse: l'Actinidia Chinensis, originaire de Chine, mais rebaptisée par les Néo-Zélandais: Kiwi, car l'ayant beaucoup travaillée ils se la sont très logiquement appropriée. Ce nouveau fruit ayant été amélioré localement par greffe avec la variété « Hayward ». Il s'est fort bien adapté au bord de nos rivières au point que notre canton produit 25 % de la production française, le kiwi de l'Adour bénéficiant même de la certification « Label Rouge ».

Il ne reste plus de nos jours qu'une poignée d'agriculteurs à Port de Lanne, moins d'une dizaine, mais ils exploitent, grâce aux matériels modernes, des superficies largement supérieures à celles cultivées autrefois. Ce ne sont pas des « paysans » ignares comme les jugeaient certains, il n'y a guère mais désormais de véritables Chefs d'entreprise.

Christian BAFFOIGNE



Los gascons deu horcarriu



ADITADISHATZ A TOTS

Cette année notre association suit son petit bonhomme de chemin.

Tous les lundis, de 18 à 19h30, hors vacances scolaires, un petit groupe suit avec assiduité et bonne humeur les cours de gascon dispensés par Daniel LAFARGUE. Ce n'est pas parce que la France n'a pas ratifié la charte européenne 148 sur les langues régionales que nous devrions perdre cette identité culturelle qu'est la langue gasconne. Modestement et à notre échelle nous essayons de la partager, non seulement par son apprentissage et sa pratique, mais aussi à travers notre participation lors de manifestations organisées sur la commune de « LANAS ».

Ainsi, le 9 avril nous avons accueilli un « Capitol » de l'Academia Gascona de Bayonne. Un fort agréable après-midi à écouter les interventions en Gascon des différents « academicians » dont notre ami Francis LABARTHE. Les textes écrits en gascon et la traduction en français étaient projetés sur un écran. Ainsi, tout le monde a pu apprécier. Après un vin d'honneur un « repas gascon » a réuni plus de 80 convives dans une ambiance festive ponctuée d'histoires et de chants.

Pour les fêtes de Port de Lanne nous avons, dans le cadre des olympiades, organisé les épreuves du lancer d' « esclòps » et du « tomber de quilles ».

Nous avons tenu le stand buvette et frites lors du Marché des Producteurs de Pays le 20 juillet. Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous prêter main-forte pour la logistique, conseil municipal, agents communaux, harmonie et autres bénévoles.

Participation, comme il se doit, à l'animation du Marcat Gascon de Peyrehorade qui dégage toujours autant de convivialité.

Nous nous sommes, pour la deuxième année consécutive, investis dans l'organisation du « Quillothon » à l'occasion du Téléthon; moins de joueurs mais plus de quilles tombées par rapport à l'an dernier. Adresse en progrès!

Outre ces différentes manifestations nous avons toujours l'idée de remettre au goût du jour les « quilles de 6 » et le jeu de la « Manille ».

Fin janvier, une nouvelle participation à la dictée gasconne de Soustons est prévue.

Je rappelle que notre association est ouverte à tous, maîtrisant peu, prou ou pas du tout le Gascon et que toutes les personnes susceptibles de nous aider à promouvoir et faire connaître notre culture gasconne sont et seront les bienvenues.

Pour contacter l'association
horcarriu@gmail.com

JM CASTETS 05 58 89 17 71

Roland TOUYA 05 58 73 66 57



Lo hasan, lo gat e lo guit, sus las bartas d'Ador.

Un còp èra, deu costat de l'Arribéra, sus la barta hauta d'ador qui avè desmairat,ua bòrda.

A la parguia, que's quilhava un palher – o meilèu, com e's ditz en lo parçan deu Senhans, un burguér.

E suu burguér, que lo cap sol e passava just de l'aigat, tres aujamis que s'éran arrefugiats: un hasan, un gat e un guit.

Lo hasan, roge de peur dins a las memèras, que cridava: « Querequiqué!... « Querequiqué!... Qu'èm tots fotuts!... »

Qu'èm tots fotuts!... »

Lo gat a qui, com a tots gats, n'agradava pas briga l'aiga, qu'ariçava l'esquia, e que nhaulava: « Que va mau!... Que va mau!... Que va mau!... »

Mes lo guit, eth, qui sabè banhar, de diser en tot trufà's de las autas bèstias: « Pas enqèrè!... Pas enqèrè!... Pas enqèrè!... »

Qui a dit que las bèstias ne sabèn pas parlar ?

Solide los qui ne comprenen pas lo gascon...

Le coq, le chat et le canard, dans les barthes de l'Adour.

Il était une fois, du côté de l'Arribère, sur la barthe haute de l'Adour qui était sortie de son lit, une ferme.

Dans la cour, se dressait une - dit du côté du Seignanx, un « burguè ».

Et sur la meule, dont le sommet dépassait juste de l'inondation, trois bestioles s'étaient réfugiées, un coq, un chat et un canard.

Le coq, rouge de peur jusqu'aux fanons, criait: « Quéréquiqué!... Quéréquiqué!... Nous sommes tous fichus!... Nous sommes tous fichus!... »

Le chat, qui, comme tous les chats, n'aimait pas du tout l'eau, faisait le gros dos, miaulait: « va mal!... va mal!... Ça va mal!... »

Mais le canard, lui qui savait nager, de dire en se moquant des autres animaux: Pas encore!... : Pas encore!... : Pas encore!... ».

Qui a dit que les animaux ne savaient pas parler?

Sûrement ceux qui ne comprennent pas le gascon!...

Cette histoire est tirée de la mémoire collective des habitants des barthes du Seignanx, à l'époque où les animaux parlaient et où les mimologismes étaient nombreux. On la retrouve sur le site de la Mairie http://www.port-de-lanne.fr/m_vivre.html avec le son, racontée par Miquèu BARIS: Nèi traversat nau lanas.

Tennis Club de Port de Lanne



Le bilan de l'année sportive 2016 a été riche en expériences et en bons résultats.

La compétition « coupe cool » s'est clôturée le 14 février 2016 à St Geours de Marenne et notre joueuse Souad RAYMOND, de PORT DE LANNE sortie des poules s'est malheureusement inclinée

en finale, avec courage et ténacité.

Par ailleurs, les deux équipes du club (féminine et masculine comprenant deux grands ados) ont encore une fois participé aux Coupes d'hiver et de printemps organisées par la fédération en se confrontant à des clubs voisins; ces compétitions qui comptent 3 simples et un double représentent environ 20 rencontres dont la moitié sont jouées à domicile à PORT DE LANNE en général le dimanche. Certains de nos licenciés ont également participé à la compétition «les mixtes de l'été».

Quatre de nos licenciés adolescents (Alice BOCHE, Thomas BARKATS, Evan BUGÉ et Louis BOCHE), ont disputé le championnat individuel des Landes 16 et 12 ans, avec quelques victoires au 1^{er} tour et une défaite en finale pour Louis BOCHE à DAX. Pour la coupe des Landes en équipe 12 ans, Louis BOCHE s'est allié avec Tom DOURTHE du club de POUILLON pour plusieurs rencontres pleines d'émotion.

Dans le cadre des TAP de l'école primaire de PORT DE LANNE, nous avons mis en place plusieurs cours d'initiation dispensés à une quinzaine d'enfants qui n'ont eu à faire que quelques pas pour tapoter la balle jaune, encadrés par un responsable de la fédération française de tennis; l'expérience s'est révélée très ludique.

S'agissant des animations, le club a organisé le 10 juin 2016 la fête du Tennis et de notre club qui a été un bon moment de

rassemblement et de rigolades autour d'un pic nique, des doubles se sont joués sur quelques jeux mélangeant les niveaux et les âges!!!

Le club a participé cette année encore à la journée des enfants durant les fêtes de notre village en proposant une initiation sur le cours et en offrant des pâtisseries aux enfants pour le goûter.

Plus récemment, notre club a participé avec d'autres associations, le 3 décembre dernier à la matinée Téléthon organisée à Port de Lanne, par la confection de pâtisseries qui ont été vendues avec un grand succès; le club remercie encore les licenciés qui ont prêté main-forte à cet évènement soit par leur présence soit pour leur talent de pâtissier.

Cette nouvelle année sportive 2017 s'annonce encore bien remplie par ses compétitions et manifestations; le nombre de licenciés a légèrement baissé chez les petits et à l'inverse est en augmentation chez les adultes.

Les cours sont dispensés les vendredis soirs pour les 2 groupes d'adultes et entre le samedi et le mercredi pour les jeunes par notre professeur Benoît THIERCY moniteur diplômé d'état (BE1 salarié de notre association).

Afin d'améliorer la trésorerie de l'association, les licenciés vont se charger à nouveau de vendre des sent-bon en forme de balle de tennis portant le nom du club que nous espérons voir nombreux accrochés à vos rétroviseurs!

Le Tennis club Port de Lannais vous souhaite une heureuse année 2017 et pour ses joueurs une bonne année sportive!!!

La présidente Karen JACQUEMIN BOCHE.



L'Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour



Chers Port de Lannaises et Port de Lannais, l'Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour et son école de musique vous souhaitent une excellente année 2017.

Port de Lanne sous la direction de Caroline MARTINON.

Nous avons aussi animé le marché des producteurs de pays de Ste Marie de Gosse le 13 juillet et celui de Port de Lanne le 20 juillet.

Entre deux marchés des producteurs, nous avons animé l'ouverture des fêtes de Port de Lanne le 15 juillet, la messe qui s'est déroulée au port le 17 juillet ainsi que l'apéritif qui l'a suivi et le feu d'artifice de lundi 18 juillet qui a clôturé ces fêtes.

Voici un petit bilan des activités de l'harmonie durant l'année 2016 qui aura été riche en animations, en témoignent les quelques 17 sorties que nous avons effectuées.

Après avoir animé les vœux de la municipalité le 10 janvier, nous nous sommes occupés de l'organisation de notre 3e et désormais incontournable « Soirée Bavaroise », où choucroute, bière, vin blanc et musique se sont encore une fois mélangés pour le plaisir de tous, nous renouvellerons cette soirée le 4 mars 2017.

Les 30 avril, 5 mai, 27 août et 8 septembre nous avons assuré, pour la 1re année, des animations à Vieux BOUCAU en ville et dans les arènes lors de courses de vaches.

Cette année encore, nous avons organisé la fête de la musique qui s'est déroulée le 25 juin et qui a eu, la particularité de partager musique, avec les élèves de l'école de musique et l'harmonie, et spectacle de danse avec les élèves de l'école primaire de

Le traditionnel petit mot sur l'école de musique.

Cette année l'école s'est encore agrandie, elle compte désormais 33 élèves (pour 23 l'an dernier).

Nos professeurs se sont investis tout au long de l'année pour transmettre notre passion de la musique aux jeunes (et moins jeunes) élèves et les résultats sont plus qu'encourageants.

Pour tout renseignement sur l'école de musique ou sur l'harmonie, vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante: harmonie.mga@gmail.com ou par téléphone au 06 25 92 12 72.

Les musiciens et musiciennes de tout âge, expérimentés ou non qui souhaitent rejoindre notre école, ou notre harmonie, sont les bienvenus pour amener leur bonne humeur et leur joie de partager notre passion commune, la musique.

Le 14 août, nous migrons pour la 1re fois à St Lon les Mines pour un anniversaire de mariage.

La fin d'année a été assez chargée. En effet, comme tous les ans, le samedi 19 novembre nous avons organisé le concert de notre sainte patronne « Sainte Cécile » à l'église de Port de Lanne puis nous avons effectué trois autres sorties le 26 novembre à St Lon les Mines pour une commémoration, le 3 décembre pour le Téléthon à Port de Lanne puis le 4 décembre pour l'achèvement des

travaux de l'église à St Étienne d'Orthe.

Comme il est coutume chaque année, nous avons animé les commémorations des 8 mai et 11 novembre à Port de Lanne, St Étienne d'Orthe et pour la 1re fois à St Lon les Mines le 11 novembre.



L'association des Parents d'Élèves



Une nouvelle année scolaire a débuté avec un bureau 2016/2017 composé de : LALEVEE Gaelle (Présidente) – DESMARS Aurélia (Trésorière) – SIARD Sylvain (Secrétaire).

L'association fonctionne grâce aux membres actifs et aux bénévoles qui consacrent un peu de leur temps pour l'organisation de nos manifestations.

J'entame ma 2^e année au sein de l'équipe de l'APE et tous les membres s'investissent et poursuivent avec moi l'organisation des manifestations organisées tout au long de l'année.

L'APE a pour vocation l'animation de l'année scolaire et la recherche de fonds afin de financer au maximum les sorties et activités de nos enfants.

Au cours de cette année scolaire 2015/2016, les actions menées ont permis de redistribuer des sommes importantes à l'école : 5400 € pour le bien-être et les loisirs des enfants, dont 3300 € ont été alloués au voyage scolaire de la classe de CM1/CM2 et la sortie de fin d'année des classes de CE1/CE2 et CM1.

Nous remercions la Mairie pour son soutien tout au long de l'année (mise à disposition des salles communales, subventions...), ainsi que son personnel pour son aide toujours efficace.

Pour cette année scolaire 2016/2017, l'APE a déjà organisé :

- une journée récréative avec son défilé dans le village pour Halloween le samedi 29 octobre (Merci aux Port de Lannais qui ont accueilli les enfants avec des paniers garnis de sucreries!),
- une 1^{ère} édition d'un Marché de Noël le dimanche 4 décembre, avec vente de chocolats et de sapins,
- Amélioration du repas de Noël avec foie gras, saumon fumé, bœuf...
- Le spectacle avec le magicien SAROYAN, suivi du goûter de Noël.

En 2017, l'association poursuivra ses manifestations :

- Une journée récréative pour carnaval, le samedi 18 mars,
- La vente de gâteaux aux élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai,
- Le vide greniers le lundi de Pentecôte (5 juin),
- Et la fête des écoles le 23 juin.

Retenez ces dates ! Nous vous attendons nombreux lors de ces journées de convivialité, au bénéfice des enfants. En effet, l'association des parents d'élèves va ainsi pouvoir apporter un soutien financier pour cette année encore, à toutes les activités pédagogiques des 85 enfants de l'école.

Cette équipe est très fière de faire vivre cette association, mais un cycle est passé. Les petits sont devenus grands et partent au collège... Il faut donc transmettre le flambeau!!!

L'APE cherche donc de nouveaux parents pour continuer l'aventure, apporter leur bonne humeur et leurs idées, au profit de nos enfants. N'hésitez pas à nous contacter et à participer aux prochaines réunions.

Vous souhaitant une « très bonne année scolaire »
Gaelle LALEVEE – Présidente

Comité des Fêtes de Port de Lanne

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2017.

Nous vous souhaitons de bénéficier d'animations au moins aussi nombreuses et agréables que celles réalisées en 2016 par et pour les Port de Lannais. En effet, diverses associations ont proposé des événements en 2016 et s'il y en a au moins autant en 2017 nous aurons de quoi nous occuper dans le village.

D'ailleurs, réservez déjà les dates suivantes sur votre calendrier ou votre smartphone :

- 29 avril - La Mayade : Pour la troisième année consécutive les Mayés prennent tout en main pour organiser une soirée de pré-fête. Petite précision au passage, cette soirée est ouverte à tous, pas seulement aux plus jeunes...

- Du 14 au 17 juillet - Les fêtes patronales: Le programme de 2016 a remporté un certain succès. Les animations traditionnelles et les nouveautés comme les olympiades et le concours de gâteaux devraient donc être reconduites. En plus nous devrions intégrer dans le programme la « boucle des kiwis de l'Adour ». Les plus clairvoyants des lecteurs auront compris que nous nous posterons à l'arrivée des 10 kilomètres pour repérer les meilleurs



sportifs, les plus costauds, les plus endurants... et profiter de leur aide pour installer les bars, tables, chaises, etc.

D'autres événements viendront peut-être compléter la liste en fonction des dates disponibles et du nombre de bras motivés. Profitons-en pour préciser que le comité des fêtes est en recrutement permanent. Si vous voulez devenir membre actif ou mayé* pour les plus jeunes, n'hésitez pas. C'est d'autant plus intéressant de nous rejoindre cette année qu'il y a des possibilités de progression rapide. En effet, le bureau actuel arrive en fin de mandat et l'élection d'un nouveau bureau est prévue pour cette fin d'année (il y a déjà beaucoup de soirées électorales sur le début d'année alors on n'a pas voulu surcharger).

Nous tenons à remercier les agents communaux et toutes les associations qui nous prêtent régulièrement main-forte et avec qui c'est un vrai plaisir de partager ces moments de convivialité: L'APE, Los Gascons deu Horcarriu, Les Mouettes du Gave et de l'Adour, Pays d'Orthe main nue, La Pétanque Port de Lannaise, le Relais Paroissial et Le Tennis club.

Merci aussi, au conseil municipal et aux sponsors qui nous soutiennent.

Et bien entendu, merci à vous tous de participer chaque année à ces événements, d'y inviter vos familles et amis et de nous faire part de vos retours. C'est ce qui les fait vivre, les améliore et c'est ce qui nous motive.

Mayé(e) : A port de Lanne, un(e) Mayé(e) est un(e) jeune Port de Lannais(e) ayant entre 16 et 18 ans qui a envie de s'investir dans l'animation de son village. N'importe quel jeune répondant aux critères précédents peut rejoindre l'équipe des Mayé(e)s. Au cours de l'année les Mayé(e)s organisent une Mayade, plantent le « mai », font la tournée du village pour distribuer le programme des fêtes, s'impliquent dans l'organisation des différentes manifestations...

Information : à partir de cette année, l'utilisation de verres ECOCUP sera obligatoire pour toutes les manifestations en extérieur.

Comité des Fêtes



Pays d'Orthe Main nue



Pierre Comets en championnat de France sous les couleurs de POMN



Romuald finaliste du Challenge de l'Espoir



Les joueurs de main nue de Port de Lanne pratiquent au sein de Pays d'Orthe Main Nue: Pierre Comets a intégré la section pelote du Lycée de Saint Palais, ce qui lui a permis de faire beaucoup de progrès: il a ainsi pu disputer le 1er tour de championnat de France cadets (perdu 40 à 31 avec Jean-Baptiste Pruilho contre Sare) et jouer toutes les parties de l'Union Basque, dont une contre un autre Port de Lannais, Guillaume Iceaga, qui joue pour Saint Palais. En benjamins, Romuald Béron-Billy s'est hissé en finale du Challenge de l'Espoir benjamins en tête à tête. Louis Boche n'attaque sa saison que maintenant, suite à quelques petits déboires physiques.

Notre club a à nouveau animé le fronton le dimanche de la fête: il faut reconnaître que nous n'avons pas rencontré notre public habituel: c'est dommage car on a assisté à une très bonne partie (Amédée Lafitte et Vincent Laborde contre Jérémy Réau et Aurélien Gabarrus).

Nous remercions la municipalité et les amis du Fronton Port de Lannais qui mettent tout en œuvre, tout au long de l'année, pour que nous puissions utiliser le mur à gauche et le fronton; nous remercions également nos partenaires port de lannais que vous retrouvez sur les plaquettes que nous éditons à l'été et en automne et que vous recevez dans les boîtes aux lettres.

Nous vous invitons à vous inscrire à notre tournoi loisir qui va bientôt débuter (06 80 65 73 46), et à faire découvrir la main nue à vos enfants au sein de notre école de pelote (06 86 16 85 83)

Bonne année, sportive si possible, à tous!

Amicale des Anciens Combattants

Encore une fois la France a connu de terribles événements, et, chez certains d'entre nous, cela a réveillé de bien tristes souvenirs: nous avons vécu une des facettes la plus pernicieuse des conflits: la guérilla, et cela nous amène à penser à nos soldats qui, en ce moment, vivent cette situation. Certes, c'est une armée de métier, professionnelle, bien formée, correctement équipée: rien à voir avec ce que nous avons connu, mais, par expérience, nous savons que cela est dur et éprouvant.

Une nouvelle année se profile avec ses nombreuses incertitudes et toutes les nations sont concernées et même menacées: de cette situation globale naîtront peut-être des solutions...

Notre association, certes modeste par son nombre de membres, mais importante par la symbolique qu'elle porte de souvenirs et de fidélité à la patrie, poursuit son chemin. Notre principale préoccupation est celle du devoir de mémoire que nous avons à cœur de perpétuer et de transmettre aux générations futures: les cérémonies du 8 mai, fête de la paix revenue en Europe et dans le monde, le 11 novembre commémorant TOUS les morts de TOUS les conflits en sont les points d'orgue certes; mais

nous n'oublions pas les déportés le 30 avril et l'appel à la résistance et au sursaut national du 18 juin. Ces manifestations autour du monument aux morts, après un office religieux, avec les enfants des écoles, notre musique et quelques Port de Lannais, sont toujours poignantes: c'est autour de ces symboles que nous devons nous retrouver (plus) nombreux, car ce n'est qu'après du passé que nous pourrons construire demain.

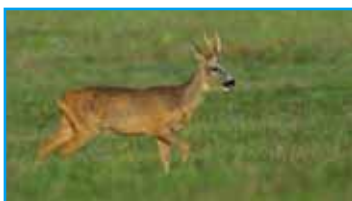
Nous nous comptons, à ce jour 18 sur les 42 fondateurs à l'origine, octogénaires ou presque, bon pied, bon œil et quelques « opérations extérieures. » « Popol » Saint-Cristau nous a quittés, lui, membre assidu de notre groupe, fidèle à toutes nos rencontres et porte-drapeau de notre amicale pendant de longues années. À cela se sont ajoutés les départs de Claude Meyze, de Jean Etchessahar, de Pierre Cassaing, et de Gérald Alain qui ont voulu se rapprocher de leur famille et de leurs enfants. Bonne santé à nos membres qui ont quelques soucis de santé et bon rétablissement.

**Nos meilleurs vœux en 2017 à tous les
Portdelannais
Le Bureau**



« Notre groupe, il y a quelques années, après la remise, au pied du Monument aux Morts, de la « Médaille du Combattant », lors d'une émouvante et solennelle cérémonie, en présence de nombreux Port de Lannais. Hélas, depuis, quelques frères d'armes ont disparu, dont nos deux vénérables vétérans Messieurs Lasserre et Darchary, au premier plan, dans leur fauteuil. N'oublions ni rien, ni personne... »

L'ACCA de PORT DE LANNE (Association communale de chasse agréée)



Les membres de l'ACCA vous souhaitent une bonne année 2017.

Nous avons une pensée pour Monsieur Paul Saint Cristau « dit Popol » président de l'ACCA pendant de nombreuses années, qui nous a quittés dernièrement.

Notre effectif de chasseurs se maintient et c'est une bonne chose. Le plan de chasse aux chevreuils est en cours. Merci à tous les participants aux battues, espérant qu'ils soient aussi nombreux pour les battues aux nuisibles.

La reproduction des faisans et perdrix a été faible pour cette période-ci.

Le prix du gibier est une charge importante

pour notre association. Cette saison, nous avons lâché, lapins, faisans et perdrix.

Des lièvres ont également été lâchés dans un but de réintroduction, chasse et tir interdit.

Le comptage de nuit a été effectué au mois de mars. Malgré quelques péripéties, la population de chevreuils est confirmée sur le territoire.

Après le comptage de palombes en hivernage effectué en décembre, environ 3000 oiseaux ont été recensés sur la réserve.

Merci à l'ancien bureau pour la transition qui s'est faite dans de bonnes conditions. Ainsi qu'aux piégeurs pour leur travail dans l'ombre. De nombreux ragondins et autres

nuisibles ont été piégés. Ce qui évite les problèmes sur les cultures et les digues.

Le point noir encore cette année, la divagation des chiens qu'ils appartiennent aux chasseurs ou non chasseurs en dehors de période de chasse, perturbant ainsi les nichées ou les lachers de reproducteurs et autres.

En ce début 2017, des battues aux nuisibles seront effectuées.

Dans les projets à venir, nous prévoyons, la sécurisation de la maison de la chasse afin de ne pas subir un nouveau cambriolage.

Le repas de chasse de l'ACCA aura lieu **pour la première fois UN SOIR. Le samedi 11 février 2017.**

Venez nombreux.

Pour toutes informations, nous sommes joignables à : acca.port-de-lanne@orange.fr

Nous vous souhaitons encore une excellente année 2017.

Au nom de toute L'ACCA

La Pétanque de Port de Lanne



Un nouveau bureau a été voté pour un mandat de 4 années.

M. LABEYE Patrick, l'ancien Président a été content de travailler bénévolement pour le Club de Pétanque de PORT DE LANNE et de laisser sa place.

Présentation du Nouveau Bureau :

Mme DUBIEF Sandrine – Présidente
Mme LOLOM Monique – Vice-Présidente
M. LABEYE Patrick – Président d'Honneur
M. SEBAN Jérémie – Secrétaire
Mme CAZENAVE Marie – Trésorière
M. LABORDE Michel – Trésorier Adjoint
M. DUBOUE Jean-Paul et

M. DAROCHA Antoine

Tout d'abord, nous sommes dans la tristesse d'avoir perdu cette année 2016, 3 licenciés et nous avons une douce pensée pour M. SALOMON, M. SAINT-CRISTAU et M. RICOL.

Nous vous invitons à aller visiter le site du Club de Pétanque...

<http://petanqueportdelanne.wordpress.com/> que M. CHARROIS a créé et alimenté jusqu'à présent et nous le remercions.

Sur le plan des résultats, saluons la performance de nos Vétérans car ils sont classés Premier de leur Poule. Très bonne participation de nos joueurs pour les Coupes des Clubs Séniors et Vétérans ainsi que pour la Coupe de France. Nos résultats sont excellents car nous passons de la Troisième division à la Deuxième Division. Un grand Merci à Monique LOLOM qui s'est occupée des Vétérans en 2016. Un grand Merci à Henri BADAOUI, notre Licencié, pour son engagement moral envers les joueurs, les Licenciés du Club de Port de Lanne. Nous remercions tous nos Licenciés pour leur dévouement et leur engagement au sein du Club. L'Ambiance est saine. Gardez toujours votre Bonne Humeur... et le Plaisir de venir jouer...

Apportons-nous, entre tous, la Joie et la Bonne Humeur...

Nous remercions la Mairie de Port de Lanne, M. Le Maire, Michel CAPIN, Mme Karine BARRAU, Adjointe, pour leur professionnalisme et nous remercions les Agents Techniques Municipaux, qui nous ont aidés la première semaine de janvier 2017, à déblayer le terrain de la cantine pour nous permettre de trouver une solution intermédiaire en attendant que le futur projet de terrain de pétanque se construise. Cela nous permet d'avoir plus de place pour jouer avec la rentrée de nos nombreux nouveaux Licenciés. Nous les accueillons avec grand plaisir et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux de constater une forte progression au niveau du nombre de Licenciés. Nous sommes passés de 36 Licenciés à 48 Licenciés en 2017.

Nous remercions tous les Licenciés du Club de Port de Lanne, pour nous avoir aidés, les 14 et 15 août lors des 2 plus grandes journées de la Brocante connue nationalement.

**La Présidente
Mme Sandrine DUBIEF**

Relais Paroissial



Chers Amis,
L'année qui s'achève a été marquée, par divers événements sur lesquels il semble bon de revenir brièvement. Principalement sur le « Grand Jubilé de la Miséricorde ». Commencée le 8 décembre 2015 et achevée le 20 novembre dernier, cette année sainte est un concept central de notre Pape François. Elle a donné lieu à diverses rencontres et de nombreuses célébrations au sein de toute l'Église. Notre relais n'a pas manqué d'y participer.

Cependant, à ce jour, rien n'est achevé. Bien au contraire. À ce titre, **Notre Dame du Pays d'Orthe** – dans le cadre de son futur projet pastoral – poursuivra sa démarche dans deux directions essentielles :

- L'enseignement des ignorants, et
- L'assistance des malades.

Ces œuvres de miséricorde par nature mobiliseront nos énergies. Non pas nos seules énergies mais bien celles de notre nouvel ensemble pastoral. En effet, cet objectif sera commun aux deux paroisses que sont **Notre Dame du Pays d'Orthe** et **Notre Dame des Arrigans**, placées désormais sous la houlette de notre nouveau curé l'abbé Philippe CARRERE.



Déjà connu de bien des ports de Lannais, tout comme ses proches collaborateurs MM les abbés Thierry DUCLERCQ, coopérateur et Jean-Jacques SAINT MARTIN, auxiliaire, le Père PHILIPPE est disposé, - n'en doutons pas - à donner l'élan nécessaire au développement à cette nouvelle structure diocésaine.

Pour de plus amples précisions sur ce sujet, on se référera avec profit à la lettre de notre évêque du 8 septembre dernier invitant ses diocésains à devenir des « Disciples – missionnaires ».

Le présent et le proche avenir ne doivent pas pour autant nous faire oublier le passé récent et le rôle des acteurs qui ont participé

à la restructuration de notre paroisse, la rendant ainsi apte à se fondre dans le nouvel ensemble pastoral.

Au cours des dernières années, elle a bénéficié en effet de l'effcience de son ancien curé, Monseigneur Bernard HAYET, dans des domaines aussi divers que l'organisation et la formation ou encore la refondation des pages paroissiales de CLARTE. Soulignons au passage son sens de l'humour permettant de



dégager de manière plaisante voire insolite divers aspects rébarbatifs de questions embarrassantes telle la fusion des comptabilités locales en une comptabilité paroissiale unique...

À ce jour, responsable diocésain de la formation, en sus de ses autres attributions, il est probable que nous ayons sous peu recours, à ses compétences; le texte épiscopal précité nous invitait, plus que jamais, à diffuser l'Évangile.

C'est d'autant plus vrai que notre relais porte un intérêt manifeste aux questions d'éducation religieuse en général et de catéchèse des adultes en particulier.

De là à réclamer des moyens de natures diverses, il n'y a qu'un pas. Nous n'hésiterons pas à le franchir en direction de notre municipalité comme de notre paroisse: médiathèque, comportant entre autres une bibliothèque et une salle de conférences disposant de moyens audio visuels, d'une liaison informatique efficiente et de divers matériels de bureautique. C'est là un bouquet de propositions légitimes, que nous portons d'ores et déjà pour le plus grand avantage de tous et de chacun et en particulier de nos associations locales.

À l'heure où vous lirez ces lignes Noël 2016 sera passé. Il nous reste cependant à vous souhaiter une bonne, heureuse et sainte année 2017. Nous le faisons volontiers en joignant à nos vœux toute notre amitié et notre sollicitude.

PORT de LANNE, le 30 décembre 2016

En la fête de la Sainte Famille

Michel LAFAURIE
(Animateur)

Association « les Deuch des gaves réunis »



LES DEUCH DES GAVES REUNIS
PORT DE LANNE

Cette année encore la vie de notre association a été très riche en événements puisque nous avons été sollicités de toute part pour nous demander de venir exposer nos 2CV.

Nous comptons pour cette année 2016 pas moins de seize sorties: balades en tous genres, rassemblements régionaux et nationaux, diverses expositions dans les villages avoisinants, téléthon etc... donc notre départ au mois de Mai dans l'Aveyron à Séverac Le Château, très jolie petite ville médiévale qui a accueilli pas moins de 3008 2CV et ses dérivés.

Une fois sur place, nous en avons profité pour aller voir le très beau viaduc de Millau, que du bonheur et un régal pour les yeux au volant de notre 2 pattes, très bon souvenir en perspective...

Nos calendriers 2017, ont cette année encore remporté un vif succès, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à tous les Port de Lannais (es) qui nous ont une fois encore gentiment ouvert leurs portes. Un très grand merci à vous tous...

Nous tenons à remercier toutes les communes des Landes, du Pays Basque, du Gers, et du Lot et Garonne pour nous avoir renouvelé leur confiance en sollicitant notre association à participer à toutes leurs manifestations...

Monsieur Le Président et tous ses membres adhérents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017

@: lesdeuchdesgavesreunis@hotmail.fr
Site: www.lesdeuchdesgavesreunis.com



Le Fronton Port de Lannais

Vous souhaitez une bonne année et vous adressez vos meilleurs vœux pour 2017.

Reçu 6 sur 6! Le Fronton Port de Lannais a été couronné pour la 6^e fois d'affilée du titre de Meilleur Club des Landes Jeunes Instruments.

Nous avons des jeunes motivés qui donnent tout sur le terrain. Notre éducateur diplômé arrive toujours à valoriser les talents de chacun.

Si on dresse un bilan sportif, nous comptons 1 place de Champion de France Place libre Benjamins et 3 places de demi-finalistes Jeunes au niveau national. Du côté départemental, nous n'avons pas moins de 6 titres de Champions des Landes et 7 places de Finalistes.

De plus, nous félicitons tous nos jeunes car ces titres n'ont pas été obtenus par une seule équipe mais par un ensemble de joueurs ce qui démontre la qualité de l'école de pelote.

Le projet de la paroi amovible à 30 m a abouti dans le mur à gauche. En effet, nous avons pris possession de cet édifice en début d'année 2016. Nous avons déjà reçu des finales pour étrenner la paroi. L'inauguration a eu lieu à l'automne avec des joueurs de haut niveau qui nous ont assuré la bonne qualité de celle-ci. C'est un gros investissement qui a été soutenu par la municipalité, des partenaires financiers locaux et par le club qui fera un sacrifice sur ses économies afin d'offrir le meilleur cadre éducatif possible. Petit bémol, le Fronton Port de Lannais n'a pas pu bénéficier d'aides des services publics, c'est bien dommage vu le coût financier et la rareté d'un tel équipement dans les Landes.

Le Fronton Port de Lannais a tenu son stand lors de la Fête des Brocs des 14€ 15 Août. C'est un événement très lourd en logistique qui nous prend bien une semaine de travail entre le montage, la brocante et le démontage du stand à la fontaine. Nous proposons une carte variée du petit-déjeuner aux aurores pour les brocanteurs, au service sandwicherie de 11h à 16h. La chaleur était étouffante pour les bénévoles qui ont fondu autour des planchas et friteuse.

Changement de date pour la croupionnade puisqu'habituellement au dernier week-end de septembre, nous avons opté cette année pour le 8 octobre. On ne changeât pas la recette des moules ni des croupions pour autant. Gros travail pour préparer les 700

carcasses car il faut les découper, les dégraisser au four du boulanger et les griller à point au barbecue.

Un grand MERCI à tous les bénévoles du club et bénévoles extérieurs pour leur implication sans faille.

Le samedi 22 octobre, a eu lieu l'inauguration d'une paroi amovible dans le Mur à Gauche de Port de Lanne. Le jour de l'inauguration, nous avons pu assister à plusieurs parties de pelote en commençant par la baline tête à tête cadets, puis la baline 2x2 féminines. Enfin, pour clôturer l'après-midi, quoi de mieux qu'un « rodage » de la paroi par deux pointures de la discipline à gomme creuse... Confrontation franco-italienne entre Olivier De Elizondo et Jean-Baptiste Rossi, pendant laquelle nous avons eu droit à un spectacle derrière le plexiglas.

En début d'année 2017, nous réalisons notre tournée dans le village pour vous présenter le calendrier du club. L'accueil y est toujours très bon, encore merci pour votre participation financière et vos encouragements.

Hervé COURPON, l'éducateur diplômé du club, entraîne tous les jeunes inscrits à l'école de pelote durant l'année scolaire. Elle ouvre ses portes, le mardi et le jeudi, aux garçons et filles âgés au minimum de 7 ans. Le club s'engage à fournir gracieusement le matériel, une cotisation est demandée pour l'obtention d'une licence afin de participer aux championnats.

Si l'envie vous prend de pratiquer la pelote en détente, nous proposons depuis quelques années la licence loisir à coût réduit (27 €). Ses licenciés sont nombreux au sein du club, ils pratiquent la pelote en toute sécurité grâce aux garanties d'assurance d'une licence classique.

Pour tout renseignement concernant l'inscription de votre enfant à l'école de pelote veuillez contacter notre éducateur diplômé Hervé au 06 88 91 56 87 ou pour tout autre chose, Mathieu au 06 47 04 70 94.

Le FPDL tient à remercier la municipalité qui nous soutient depuis toujours dans nos projets par son aide financière et la mise à disposition de ses structures sportives et extra-sportives. Nos sponsors dans le mur à gauche, sur le calendrier et sur nos maillots sont d'un soutien très important pour la vie de notre club.

Le président, Mathieu DESTRAC et son bureau



Amicale des retraités

Sur le site de l'amicale vous retrouverez informations, photos etc. des activités des dernières années.

www.retraitesportdelanne.wordpress.com

Nous contacter: Courriel : retraites.pdl@hotmail.fr

Tél. : 0558 891429 — Claude Charrois

Oui l'amicale a été très active en 2016!

Le mieux est de consulter notre site pour visualiser notre aventure en documents photos et vidéos, consulter les comptes rendus des réunions mensuelles de votre Conseil d'Administration.

Activités 2016

Hebdomadaires :

Les rencontres du mardi (très gros succès), contacter Huguette
Gymnastique les mercredis matin, contacter André
Informatique lundi après-midi, contacter Claude

Au cours de l'année 2016 :

- La traditionnelle galette des Rois le 6 janvier
- L'Assemblée Générale 2015 et son Repas le 16 janvier
- L'atelier cuisine « Italien » le 26 février
- Bal à papa du 27 mars
- La Route Royale le 24 mai
- La fête de l'Alose repas entre Amis le 28 mai
- Le Lubéron du 4 au 11 juin
- Bal à papa du 12 juin
- Le Pique-Nique le 15 juin
- La Balade en Armagnac le 8 novembre
- Le bal à Papa de Noël le 18 décembre

Pour 2017 sont déjà prévus

Les voyages Génération Mouvements (pensez à nous contacter rapidement)

- Le golfe du Morbihan du 7 au 13 mai 2017

- L'Irlande du 8 au 15 juin 2017
- Les Savoies du 29 août au 4 septembre 2017
- Vos activités hebdomadaires: Rencontres du mardi, Gymnastique,
- L'Informatique va changer de style pour se transformer en CLUB les étudiants ayant atteint un bon niveau, des ateliers vont voir le jour permettant l'arrivée de nouveaux membres... la partie formation débutants perfectionnement reste bien sûr.
- La Galette des rois le 4 janvier
- L'Assemblée Générale 21 janvier et son Repas
- En cours de préparation: Bal, sorties de printemps, d'été, d'automne
- Le pique-nique, les ateliers cuisine et...


Toutes vos idées nouvelles sont les biens venues.



Amicale des Retraités de Port de Lanne
Mercredi 6 Janvier
 2016
Galette des Rois



Salle des Associations
16H00

 Attention !! C'est un **MERCREDI**

Amicale des Retraités de Port de Lanne
MERCREDI 15 JUIN
 2016



10 H 00
MARCHE
 départ devant l'Eglise Circuit libre

12 H 00
PIQUE NIQUE au Port
(Solution de replis salle des Associations)
 Après l'apéritif et quelques grillades offertes par l'Amicale,
 Comme d'habitude chacun amène son panier.

Amicale des Retraités



Mercredi 12 Octobre
 2016
Castagnade

SALLE DES ASSOCIATIONS DE PORT DE LANNE
 à partir de 16 H 00

Amicale des Retraités de Port de Lanne
Sortie le mardi 24 Mai 2016
La Route Royale



Programme de la journée
 07 H 30 Départ Salle Polyvalente
 10 H 00 Château de Cazeneuve

Visite des appartements Royaux meublés d'époque, suivie de la visite libre des caves médiévales et de l'ancienne boulangerie.

Kir Royal dans la cour d'honneur ou dans la cuisine médiévale en fonction du temps.

12 H 00 Départ vers le Relais de Brouquet

MENU

Pain de bio-croissant
 Gratin d'asperges et jambon Serrano
 Des de caviard, sauce aux asperges servie avec du riz
 Assiette de fromage
 Fromage au chocolat sur crème anglaise
 Café

15 H 00 Visite commentée de Sauternes guidée par Chrystelle, viticultrice, pour une découverte des grands crus classés de Sauternes.

16 H 00 Accueil dans les chais du Château Chercy-Commanque pour une dégustation des vins de Graves et de Sauternes accompagnée de petits gâteaux. Possibilité d'achat de vins sur glace.

17 H 30 DEPART vers Port de Lanne retour vers 19 H 30

Amicale des Retraités
Ballade en Armagnac
Mardi 8 Novembre 2016



Programme :

Δ Départ à 09H30 devant la salle Polyvalente

Δ **Matinée : LABASTIDE D'ARMAGNAC**, visite avec un guide de l'office du tourisme de cette bastide fondée en 1291 par le Comte d'Armagnac. C'est aujourd'hui la plus pittoresque des bastides landaises, au patrimoine riche et authentique.

Δ **DEJEUNER à CREON D'ARMAGNAC** après le * Kir de bienvenue :

- * Salade de l'auberge avec son foie gras
- * Gratin de saumon aux fruits de mer
- * Escalopes de Magret au coulis de cèpes, légumes
- * Tourtière aux pommes, * café, * vins blanc et rouge

Δ **Après-midi :** Visite du d'Osnoas, domaine d'Armagnac ou nous découvrirons la production « traditionnelle » d'Armagnac avec dégustation gratuite.

Δ Retour vers 19H00 à PORT DE LANNE

Voyage dans le LUBERON
 du 4 au 11 juin 2016



SAMEDI 28 MAI 2016
 Le Midi au Restaurant
Fête des Amis

POIRE EXPO DE BORDEAUX
 Jeudi 19 mai 2016
 Départ du bus à 7H00

Rendez-vous sur le parking de la salle des Associations de St. Loux les Mines

« Journée déjeuner libre »
 Départ de la Foire de Bordeaux à 7H15

Amicale des Retraités de Port de Lanne
Vendredi 26 Février
Atelier Cuisine
Thème Repas Italien



Rendez-vous 9h00 à la cuisine, salle des Associations avec Sylvette.

Section Informatique
 L'amicale vous propose des cours d'Informatique.
 Les lundis 16 H 00



Section Gymnastique
 L'amicale vous propose des cours de Gymnastique douce
 Les mercredis 8 H 45

Association « American Crazy Cars »

Bonjour, comme chaque année de plus en plus de sortie et de plaisir partagé entre passionnés. Ce plaisir que nous faisons partager à tous les gens qui se déplacent lors de nos sorties.

Nous organisons deux rassemblements: un à Seignosse le penon début Mai et le deuxième à Passajes Antxo. Nous tenons à remercier tout particulièrement ces deux communes et surtout Seignosse qui nous a beaucoup aidés et qui s'est investi dans notre événement. Un grand merci à la mairie et au service technique pour leur aide et leur gentillesse.

Par la même occasion, nous remercions tous les partenaires exposant coyote José et tous les bénévoles et sans oublier notre sécurité assurée par les Cowboy Familys.

Pour Passajes Antxo, merci à la commune à Pierre et Stéphane qui sont nos représentants et qui parlent au nom de l'association ainsi que Iker et tous ses amis pour leur accueil et à tous les habitants de Passajes pour leur gentillesse.

En 2016, nous avons mis en place avec le Memphis et le garage Passion auto 64, un rencard mensuel qui a lieu chaque dernier dimanche du mois au Memphis Bayonne. Cette année 2016, a été très riche avec de superbes sorties dont le MotoArts à Hossegor, le motors n'Blues de notre ami Stéphane à Dax les

chromes d'Hossegor, nos amis du FreeStyleCustomClub de Lourdes, et bien sûr notre ami José d'ultime Burning Show à Peyrehorade et qui de plus est membre de notre association, à notre ami Eduardo et son club Euskadi American car, qui nous ont reçus à Tarragona et aussi Mutiloa, et nous étions aussi au Béarn Bike Rock à Bellocq chez nos amis les Cowboy Familys. Voilà, j'en oublie certainement et je ne compte pas les sorties improvisées que nous faisons.

Pour 2017, nous aurons un local où l'on pourra se rencontrer en association avec notre ami Mika futur président d'un club de moto à Orthevielle.

Nous avons prévu lors de notre événement de Seignosse de faire découvrir notre passion à ceux qui le voudront en faisant faire des baptêmes à ceux qui le désireront pour quelques euros et qui seront reversés en partie à une œuvre.

Au plaisir de se rencontrer dans une de nos sorties en 2017 et bien sûr bonne et heureuse année 2017 à tout le monde.

Ps: une pensée à nos amis qui nous ont quittés cette année.



Naissances 2016 :

SAHINOVIC Ilyan
LAGUIONIE Robin
NOVIS Noé Lorenzo
POLITI Colette June Romy
LAMOTHE Ethan
LAVIELLE Jules Marcel
SEBAN DUBIEF Léandro Joseph Robert
LATAILLADE Enora
FERREIRA CARDINAL Juliana Madison
GATELIER Emeline
BREHINIER Maël Alan Stefan
DEBBOUZ Julia Zoé Mathilde

Reconnaisances :

GONCALVES Alexandre Philippe & RENAUD Mélissa Caroline
LAVIELLE Christophe & BARNETCHE Christelle

Mariages :

JOMESSY Patrick Jacques Djeiwe & BUI-DUNG Evelyne Wadriméné Minah
CREVEL Johan Michel & BAFFOIGNE Emmanuelle Marianne
CHIDLER Jean Luc & CARRERE Guilaine Christine
KROTEC David & DIARTE Alexa

Décès & Inhumations :

BAREITS Aurélie Jeanne veuve CAMIADE
DULUCQ Henri Albert
ROME Chantal Gilberte Germaine épouse TATÉ
MOLARO veuve HAVARD Nicole
GUICHENEY Albert Raoul
BONINI Rose Louise veuve GUICHENEY
VANHAMME Christiane Marguerite Marcelle épouse LEQUESNE
BENITEZ Carmen veuve CARRARA
FONTAGNERE André
SAINT CRISTAU Paul Julien
CASSOULAT Jean Charles Roger
FERREIRA CARDINAL Juliana Madison
PLO Y Marie Christine épouse BAFFOIGNE

Connaître les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Service	Numéro à composer	Dans quel cas ?
Numéro d'appel d'urgence européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
Le Service d'aide médical urgente (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
Police Secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
Sapeurs-pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS.

Infos pratiques

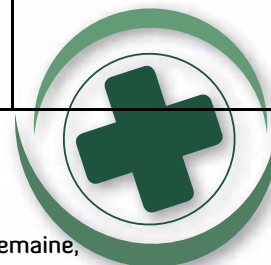
Maison de Santé pluridisciplinaire

Standard: 05 58 35 97 97

40 Chemin de Dernis - 40 300 PORT DE LANNE



Médecine générale ANTIA Javier 05 58 73 07 25 SOULE Julien 05 58 89 16 77 Acupuntrice Sage-Femme: LAGOUARDE Sandra 05 58 35 97 97 - 07 80 39 45 01	Kinés: 05 58 35 97 98 GUILLEMOT Maxime LABORDE Benoit LASSERRE Pierre PORTET Sylvain	Infirmier (ère): 05 64 11 07 27 BRUNET Aurélien DUTILH Delphine MONCOURTOIS Kévin ROBINE Anaïs	Psychologue Clinicienne Poste à pourvoir
--	---	---	--



TOUR DE GARDE DES PHARMACIES PEYREHORADE/ST LON LES MINES - ANNÉE 2017

Semaine de garde: le samedi soir à 19h15 pour une semaine complète.

Le pharmacien de garde du dimanche assure les gardes des nuits et des jours fériés compris dans la semaine, Toutes les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

Service de garde le lundi matin. Remarque: quand la pharmacie Dasteguy est de garde, une pharmacie de Peyrehorade double la garde le lundi matin.

PHARMACIES

BORDES (Pharmacie d'Orthe Peyrehorade) Place A. Briand
 DASTEGUY (Au Bourg Saint-Lon-Les-Mines)
 DUMERCQ (Peyrehorade) Rue Alsace Lorraine
 LUCCIARDI-MESPLEDE (Peyrehorade) Rue du Stade
 SUPERVIELLE-VIOLÉ (Peyrehorade) Rue Gambetta

N° TEL.

05 58 73 03 16
 05 58 57 65 69
 05 58 73 03 53
 05 58 73 69 72
 05 58 73 00 08

**MEDECIN DE GARDE
AU 05 58 44 11 11**

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
Vendredi 1er	LUCCIARDI	Dimanche 5	DUMERCQ	Dimanche 5	DUMERCQ	Dimanche 2	SUPERVIELLE
Dimanche 3	SUPERVIELLE	Dimanche 12	LUCCIARDI	Dimanche 12	DASTEGUY	Dimanche 9	BORDES
Dimanche 10	BORDES	Dimanche 19	SUPERVIELLE	Lundi 13	LUCCIARDI	Dimanche 16	DASTEGUY
Dimanche 17	DASTEGUY	Dimanche 26	BORDES	Dimanche 19	LUCCIARDI	Lundi 17	DASTEGUY
Lundi 18	LUCCIARDI			Dimanche 26	DUMERCQ	Dimanche 23	LUCCIARDI
Dimanche 24	DUMERCQ					Dimanche 30	DUMERCQ
Vendredi 1er	LUCCIARDI						
MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
Lundi 1er	DUMERCQ	Dimanche 4	SUPERVIELLE	Dimanche 2	SUPERVIELLE	Dimanche 6	LUCCIARDI
Dimanche 7	BORDES	Lundi 5	SUPERVIELLE	Dimanche 9	LUCCIARDI	Dimanche 13	SUPERVIELLE
Lundi 8	BORDES	Dimanche 11	BORDES	Vendredi 14	LUCCIARDI	Mercredi 15	SUPERVIELLE
Dimanche 14	DASTEGUY	Dimanche 18	DASTEGUY	Dimanche 16	BORDES	Dimanche 20	BORDES
Lundi 15	SUPERVIELLE	Lundi 19	BORDES	Dimanche 23	DASTEGUY	Dimanche 27	DASTEGUY
Dimanche 21	LUCCIARDI	Dimanche 25		Lundi 24	DUMERCQ	Lundi 28	LUCCIARDI
Jeudi 25	LUCCIARDI			Dimanche 30	DUMERCQ		
Dimanche 28	DUMERCQ						
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
Dimanche 3	DUMERCQ	Dimanche 1er	DASTEGUY	Mercredi 1er	BORDES	Dimanche 3	BORDES
Dimanche 10	LUCCIARDI	Lundi 2	SUPERVIELLE	Dimanche 5	DASTEGUY	Dimanche 10	DASTEGUY
Dimanche 17	SUPERVIELLE	Dimanche 8	DUMERCQ	Lundi 6	BORDES	Lundi 11	DUMERCQ
Dimanche 24	BORDES	Dimanche 15	LUCCIARDI	Samedi 11	DUMERCQ	Dimanche 24	SUPERVIELLE
		Dimanche 22	SUPERVIELLE	Dimanche 12	DUMERCQ	Lundi 25	DASTEGUY
		Dimanche 29	BORDES	Dimanche 19	LUCCIARDI	Dimanche 31	DASTEGUY
				Dimanche 26	SUPERVIELLE		

lundi 1^{er} janvier 2018 DUMERCQ

MAIRIE – ARTISANS – COMMERCE & SERVICES



Mairie

26 Place de la Liberté
Téléphone : 05 58 89 16 34 - Fax : 05 58 89 12 87
Courriel : mairie@port-de-lanne.fr

horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : Fermé et 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi : 9 h à 12 h 30 et 17 h 00 à 20 h 00
- Mercredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30
- Jeudi : 9 h à 12 h 30 et Fermé
- Vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Secrétaire de Mairie : Christophe LAVIELLE
Rencontre de Monsieur le Maire : sur rendez-vous



LA POSTE

Agence Postale Communale

05 58 48 97 41
26 Place de la Liberté (à la Mairie)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 09 h 00 à 12 h 00

Agent communal gestionnaire :
Cathy VINAULT



Transp'Orthe est un service de transport à la demande ouvert à tous les habitants du territoire âgés de plus de 12 ans.

Modalités :

- Inscription préalable en mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (présence obligatoire des parents pour l'inscription des mineurs)
- Destination : départ des 15 communes du Pays d'Orthe vers Dax et Peyrehorade
- Prise en charge à domicile pour toutes les personnes à mobilité réduite ou éloignées de l'arrêt
- Tarif : 1 € l'aller-retour sur le territoire, 2 € l'aller-retour sur Dax
- Réservation du trajet au plus tard la veille du déplacement avant midi

Renseignements et réservations : 05 58 56 80 88

www.trans-landes.fr – www.paysdorthe.fr

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BOUYGUES	Marie-Thérèse	991, route d'Orthevielle	05 58 89 17 35 06 58 07 98 91
CAIE	Virginie	155, allée de Bruque	09 67 08 25 81 06 84 46 53 86
FORDIN	Céline	207, route d'Orthevielle	06 76 39 59 89
SIARD	Lætitia	121, allée de Bruque	05 58 89 16 15 06 09 57 38 92
ZAMPIERON	Anaïs	280, allée du Sequé	06 65 97 47 08

Mise à jour du 01/02/2017

Infos pratiques

COMMERCE

BULLE DE SOI – Coiffure

2462 RD 817 – Tél. : 05 58 89 16 58

BOULANGERIE « LA PORT DE LANNAISE » – Boulangerie, Pâtisserie 2564 RD 817 – Tél. : 05 58 89 71 07

BOUCHERIE DES PRAIRIES – Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés 2221 RD 817 – Tél. : 05 58 89 37 36

LES 4 SAISONS – Vente fruits & légumes (lieu de vente fixe : Boucherie des Prairies) – Tél. : 06 41 11 42 53

HELIANDE SAS – Exploitant, vente de Kiwis 560 Route d'Orthevielle – Tél. : 05 58 89 12 78

SOULANNE SARL – Kiwis Gave-Adour Maison Lelanne – Tél. : 05 58 89 17 06

RESTAURATIONS

RESTAURANT DU PORT « CHEZ MARIA » 686 Route du Port – Tél. : 05 58 89 17 21

PIZZERIA « STATION 817 » – Snack 2441 RD 817 – Tél. : 06 45 61 17 53 / 09 86 12 92 72

pizzeria-station817@gmail.com

LAMOUR Franck – Traiteur à la Plancha

Repas dînatoire – Repas à domicile – Mariage, Anniversaire, Réception, Repas d'entreprise... – Tél. : 06 11 55 68 95

traiteurlamour@gmail.com

ARTISANS

COMETS Jean-Marie – Plomberie, Zinguerie, Chauffage, Ramonage, Sanitaire – 336 Bec du gave – Tél. : 05 58 89 19 71

GATELIER SARL – Chauffage, Sanitaire, Zinguerie – Tél. : 05 58 73 02 27

DIOT Alain – Carreleur Mosaïste

ZA Lande de Pribat – Tél. : 05 58 89 13 81 / 06 07 57 80 81 alain.diot40@orange.fr

MINHOTO Michel – Carreleur, Entreprise Indépendante Tél. : 06 07 70 56 32 / 05 24 62 97 62

JOSS PEINTURE – Entreprise de Peinture 31 allée Peyrouset – Tél. : 05 58 89 48 38 / 06 71 31 96 34

NOVIS Pierre – Entreprise de Peinture ZA Lande de Pribat – Tél. : 06 63 09 82 88

SARHY Michel – Entreprise de Peinture ZA Lande de Pribat – Tél. : 06 89 28 42 81

DA SILVA Plâtrerie – Plaquiste, Entreprise de Plâtrerie 93 Impasse Guai – Tél. : 06 25 46 18 63

ETCHEVERRIA Christophe – Entreprise de Plâtrerie 258 Chemin Lanot – Tél. : 06 88 05 72 25

ETCHEVERRIA Michel – Entreprise de Plâtrerie 118 Chemin Lanot – Tél. : 05 58 89 17 41

DOMINGUEZ Jérôme – Maçonnerie Intérieur & Extérieur 604 Chemin de Lajournade – Tél. : 06 13 59 83 87

CORD'HOMME Patrice – Maçonnerie 135 Chemin Coundoumet – Tél. : 06 77 49 24 95

VAN DE VEN Rob – Maçonnerie Neuf et Rénovation & Terrassement 133 Route de Saint Étienne – Tél. : 05 58 89 11 70 - 06 19 15 60 27

ADAMI Pascal – Graveur sur Pierre 319 Chemin de Lelanne – Tél. : 05 58 89 17 77

LEGLISE Hervé – Pêche, Entretien Espaces Verts Parc & Jardin 426 RD 817 – Tél. : 05 58 89 17 05

TEDDY Tous Travaux – Multi services, Rénovation, Électricité, Entretien Piscines... Tél. : 06 03 80 05 52

AUDREY CRÉATION – Couturière Confection sur mesure & retouches 462 Chemin du Lanot – Tél. : 06 14 22 25 54

MÉTIER SPÉCIFIQUES

ADOUR IMMO – Agence Immobilière 2441 RD 817 – Tél. : 05 58 35 82 20

ANTICHUTE SAS – Sylvain BURBAN – Formateur pour Travaux en Hauteur & Périlleux Tél. : 06 63 95 66 08

BERON David & BERON André – Constructions Iso thermiques, Chambres froides, Isolation – 1130 Route d'Orthevielle
Tél. : 05 58 89 16 26 / 06 85 32 88 77

CAP INCENDIE – Prévention Incendie, Matériels, Formation
2221 RD 817 – Tél. : 05 58 57 36 55 / 06 26 27 21 30

DJ MIKE – Mickaël LAMOTHE – Animations soirée, Mariage & Autres Tél. : 06 60 97 79 59

ÉNERGIES SYSTÈMES ESC – J.J CHACHOUR – Chaudière à Bois & Sanitaire (Fournisseur de Grossistes) Tél. : 06 20 83 47 43

ÉVÈNEMENT SCÈNE – Sonorisation, Éclairage & Vidéo
ZA Lande de Pribat – Tél. : 05 58 89 04 04 / 06 88 49 52 91

FRENCH DESIGN – Loïc FURET – Prépresse

44 Allée de Moulina – Tél. : 05 58 89 11 05 / 06 07 88 29 07

J PERRI Agence Événementielle – Créateur d'Événements & Mariages Tél. : 05 24 62 99 51

MADEVA FASHION – Accessoires de Mode & Lingerie

35 Route du Bec du Gave – Tél. : 09 86 35 69 69

MEDILO ASSISTANCE – Secrétariat, Télé secrétariat

214 Chemin de Samacoy – Tél. : 05 58 89 39 44 / 06 27 30 62 02

MENDIBOURE SARL – Fioul & Combustibles Tél. : 05 59 29 76 06

PAYS BASQUE LANDES PISCINES DESJOYAUX – Constrution, Installation & Rénovation de Piscines – 69 Route de Dax

Tél. : 05 58 89 13 15 pblp-desjoyaux@orange.fr

RAGT 2N – Station de Recherche Maïs Route de Dax

Tél. : 05 58 57 83 29

RICOU Michel – Artisan Taxi

Tél. : 06 51 83 30 51 taximichelricou@gmail.com

www.taxi-portdelanne.com

SOINS DE SOI – MÉDICAL & Autres

ETCHAIDE Florence – Praticienne en Énergétique Chinoise

Tél. : 06 67 73 99 15

MAISON DE SANTÉ – Accueil Standard – Tél. : 05 58 35 97 97

(Voir l'ensemble des coordonnées sur l'article Infos Pratiques)

MILITAO Céline – Tatouage permanent ou éphémère, artistique, personnalisé ou thérapeutique

Tél. : 06 64 79 37 40 / 09 84 02 10 31

ARTISTES

LA GAINERIE D'ART – Claude CAMUSET – Gainerie & Dorure sur Cuir 89 Chemin Lacarbouère – Tél. : 05 58 89 15 01

ART E VERRE – Artisan d'Art

52 Allée de Basta – Tél. : 05 59 89 11 46 / 06 09 33 38 03

COURREGES Séverine – Artiste Peintre 8 Chemin Moine – Tél. : 09 51 46 70 50

MUGABURE Bertrand – Artiste Peintre

1116 Chemin de Starlat – Tél. : 05 58 89 13 09

HÉBERGEMENTS

Le Gîte DU BOUT DU BEC - 200 Allée du Gave Bec du Gave

Tél. : 06 14 69 27 74

Gîte CARPE DIEM 218 Chemin de Labaigt – Tél. : 05 58 89 23 22

Gîtes FERME LARIBERE

Ferme Larribère – Tél. : 05 58 89 13 89 / 06 65 69 69 28

Gîte MAULON 304 Chemin de la ruade – Tél. : 05 58 89 17 16

LA ROQUINIÈRE 1077, route d'Orthevielle La Roquinière - Tél. : 06 17 72 27 80

LE SAFARIVE 200 Allée du Gave Bec du Gave

Tél. : 06 14 69 27 74 / 06 27 95 68 98

Gîtes SAINT CRISTAU 780 Route de Saint Étienne

Tél. : 05 58 89 12 63

Gîte LE ZIHANS 154 chemin du bois de Basta – Tél. 05 58 85 44 44

*Liste non exhaustive, merci de vous rajouter en cas d'oubli
mail: mairie@port-de-lanne.fr*



Agenda 2017

Samedi 11 février 2017: REPAS DU CHEVREUIL

Organisé par l'association des chasseurs (ACCA)

Samedi 4 mars 2017: SOIRÉE BAVAROISE - Organisée par l'Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour

Samedi 18 mars 2017: CARNAVAL - Organisé par l'association des parents d'élèves (APE).

Dimanche 26 mars 2017: BAL A PAPA - Organisé par l'association l'Amicale des Retraités

Dimanche 23 avril 2017: ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Premier Tour - Lieu: Salle des Associations

Samedi 29 avril 2017: BAL MAYADE - Organisé par le comité des fêtes

Dimanche 7 mai 2017: ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES Second Tour - Lieu: Salle des Associations

Lundi 8 mai 2017: Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 - Organisée par l'Amicale des Anciens Combattants et la Municipalité

Lundi de Pentecôte 5 juin 2017: VIDE-GRENIERS - Organisé par l'association des parents d'élèves (APE)

Dimanche 11 juin 2017: ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Premier Tour - Lieu: Salle des Associations

Dimanche 18 juin 2017: ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Second Tour - Lieu: Salle des Associations

Vendredi 23 juin 2017: FÊTE DES ÉCOLES à Port de Lanne Spectacle des écoles de Port de Lanne et d'Orthevielle

Samedi 24 juin 2017: FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour

Du vendredi 14 juillet au mardi 18 juillet 2017: FÊTES PATRONALES - Organisées par le Comité des Fêtes

Mercredi 19 juillet 2017: MARCHÉ DES PRODUCTEURS (Repas et soirée animée) Organisé par la Chambre d'Agriculture des Landes

Lundi 14 et mardi 15 août 2017: FÊTES DES BROCS

Samedi 30 septembre 2017: CROUPIONNADE - Organisée par le Fronton Port de Lannais

Samedi 11 novembre 2017: Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 - Organisée par l'Amicale des Anciens Combattants et la Municipalité

Samedi 9 décembre 2017: Téléthon - Organisation Multi-Associations

Dimanche 17 décembre 2017: BAL À PAPA
Organisé par l'association l'Amicale des Retraités

ASSOCIATIONS

SPORTS:

Front Port de Lannais (FDPL)

Président: Mathieu DESTRAC
06 47 04 70 94 - destracmathieu@hotmail.fr

Tennis Club Port de Lannais

Présidente: Karen BOCHE
06 68 47 77 68 - jacquemin@bbox.fr

Pétanque Port de Lannaise

Présidente: Sandrine DUBIEF
06 12 25 60 73 - sandrinedubief.petanque.pdl@gmail.com

LOISIRS - CULTURE & PATRIMOINE:

ACCA DE PORT DE LANNE (Association Communale de Chasse Agréée) - Président: Stéphane VINAULT
06 76 67 29 46 - acca.port-de-lanne@orange.fr

Amicale des Anciens Combattants

Président: Jean MARQUINE - 05 58 89 16 42

Américan Crazy Cars

Président: Marc DESFORGES
05 58 89 15 95 / 06 80 55 93 04 - etxetxiki@orange.fr

Amicale des Retraités - Président: Claude CHARROIS
05 58 89 14 29 - retraites.pdl@hotmail.fr

APE (Association des Parents d'élèves) - Présidente: Gaele LALEVEE - 06 58 74 63 14 - ape.portdelanne@gmail.com

Comité des Fêtes - Présidents: Jérôme POIRON et Julien BOCHE - 06 83 12 04 32 jerome.ylscd@neuf.fr - 06 69 18 24 02 bochejulien@gmail.com

Les Deuch des Gaves Réunis - Président: Jean-Claude DUCASSE
05 58 89 17 47 - lesdeuchdesgavesreunis@hotmail.fr

Harmonie des Mouettes du Gave et de l'Adour

Président: Bruno ESTEBAN
06 25 92 12 72 - harmonie.mga@gmail.com

Los Gascons deu Horcarriu

Président: Jean-Maurice CASTETS
05 58 89 17 71 / 06 87 37 17 11 - horcarriu@gmail.com

MAINSDADOUR (Association Atelier Couture) Création sur 2017

Présidente: Sylvia HOUPIN 06 61 31 43 13
mainsdadour@gmail.com - Animatrice Janine ETCHEVERRIA

Relais Paroissial

Président: Michel LAFAURIE
05 58 89 12 53 / 06 95 27 14 59 - michel.lafaurie@wanadoo.fr

Association Sainte Marie Madeleine

Président: Jacques ETCHEPARE - 05 58 89 17 02

Association Bibliothèque et Médiathèque

Création sur 2017 - Contact: Sabine COMETS - 06 87 47 98 46

Lotissement communal LAJOURNADE - Dernier lot à saisir!

(renseignement en Mairie)

Reste 1 lot à vendre



L'entrée



Vue Nord



Vue Est



Vue Sud